

# Bulletin annuel n° 22

## Année 2018



La porte du château de Montfort en 1824 (détail du tableau d'Etienne BOUHOT)



ISSN 1291 6692

**Association pour la sauvegarde  
du château de Montfort**  
siège social : 3 rue de la Grande Boutière  
Villiers 21500 Montigny-Montfort

[montfort.chateau@laposte.net](mailto:montfort.chateau@laposte.net)



## SOMMAIRE

# Bulletin annuel n° 22 - Année 2018

|  |         |
|--|---------|
| Le mot du président                        | 2       |
| Les bénévoles de la saison 2018            | 3       |
| Bilan comptable                            | 4 et 5  |
| Rapport moral                              | 6       |
| Au fil des jours – saison 2018             | 7 à 12  |
| Les visites                                | 13      |
| Carreaux de sol et objets divers           | 14 à 17 |
| Les ponts-levis successifs du château      | 18 à 23 |
| Tableau d'Etienne BOUHOT                   | 24 à 26 |
| Ascendance de la FOREST et FEILLET         | 27      |
| Inventaire et vente des meubles du château | 28 à 39 |



[montfort.chateau@laposte.net](mailto:montfort.chateau@laposte.net)



Rédaction :  
Robert BROISSEAU  
André CHERBLANC  
Pierre GADALA  
Bruno LACHAUME

Photographies :  
Robert BROISSEAU  
André CHERBLANC  
Gérard POULLAIN  
Alain ROUSSELET

## Le mot du président

*Cette fois-ci, c'est 2018 qui échoit ! Et comme chaque année, une nouvelle année point... 2019, bien sûr !*



*Et le calme relatif dans lequel nous sommes installés depuis cette année-là m'apparaît pouvoir durer ; il en était temps ! Car en effet, les meilleures volontés de tous nos bénévoles, sous les coups de boutoir assidûment réitérés d'une certaine administration (celle dont parle avec colère Stéphane BERN et qui ne sert pas le patrimoine, comme réglementairement elle le devrait, mais préfère s'en accaparer le contrôle-conformité, serait-ce au détriment de la réelle sauvegarde du monument - C.f. Intervention télévisuelle de icelui...), auraient bien pu finir par se désintégrer... Et c'était bien là leur calcul !*

*Et donc... La routine d'un «grattage» assidu et éclairé des bénévoles de MONSFORTIS, cette année encore, aura permis de poursuivre les débâlements, continuant à «mettre au jour» de nouvelles parties du bâti «côté EST» mais aussi dans la dite «salle aux sept piliers», qui en réalité n'en contient «que» six ! (N/O—Nord de l'éperon rocheux qui porte le château) ; et «ainsi grattant», nous avons retrouvé «la tour NORD», «la bien nommée» ! (plutôt les bases de...)*

*Les journées du patrimoine 2018 quant à elles, non pluvieuses cette fois-ci, en dépit de la coutume pourtant bien ancrée depuis des années en l'occurrence, ont vu de nombreux visiteurs déambuler sur le site, dans les pas de notre guide attitré, Robert... dont l'épouse Chantal, comme «le BOUHOT du temps» (l'Étienne !), croque depuis des années le «château»...*

*Permettant ainsi au visiteur, d'acquérir en souvenir ORIGINAL (!) de son passage ici-haut (et ici-bas, par la même occasion !) l'une de ses superbes aquarelles du castel...*

*Et puis (là, je repense à l'insistante lourdeur de certains camarades, depuis plus d'un an, pour que cela se termine enfin...) nous sommes sur le point de démonter coffrage et échafaudage dans la tour de l'EST, ce qui nous amène déjà à nous rendre compte de la qualité du travail effectué sur la voûte et permettra à la saison des visites 2019 à ceux qui viendront, d'enfin se rendre compte ;*

*importance du «faire visiter» pour faire connaître et donc pérenniser...*

*Subsisté malgré tout «une ombre au tableau» : la lumière qu'aurait du apporter la prise en main des futurs chantiers par l'architecte du patrimoine (mandaté par et aux frais de la Mairie de MONTIGNY-MONTFORT sur l'énorme instance de l'administration des «monuments historiques») ne s'est pas fait jour en 2018, comme il l'avait été prévu. Car, en dépit de plusieurs visites techniques de certains des employés de son cabinet, jamais nous n'avons pu mettre en place une rencontre tri-partite entre l'architecte, le maire et nous... Peut-être cette année ? «On» nous a quand-même transmis – via le maire – une réelle inquiétude pour le bâti de la tour de l'EST... Tiens donc ! Une découverte...*

*Il me reste, dans cette approche du résumé de notre (nos ?) action(s) 2018 sur le site, à remercier «Monsieur Le MAIRE», Claude JACQUES, qui parvient apparemment contre vents et marées (contre pressions contraires surtout, d'ailleurs !), à soutenir notre action et, financièrement aussi, notre association.*

*Et donc à rester fidèle à ses engagements à notre égard et mieux encore, au profit du monument.*

*Pour clore, j'ajoute pour tous et chacun de ceux «qui marchent avec nous» fidèlement depuis des années, mes vœux sincères pour l'année qui démarre :*

*SANTÉ, surtout ! Comme on disait autrefois chez nous ; BONHEUR, bien sûr !*

*Et bonne humeur, pour résister tant que faire se doit (!) à la morosité ambiante...*



Alain, Aline, André, Antoine, Bruno, Chantal, Diégo, Erwan, François, Gaspard, Gérard P., Gérard V., Giacomo, Laetitia, Ludovic, Marie-Reine, Pierre, Robert, Stephan, Yves, Yvonne.

|   |           | 2018                | 2019           |
|---|-----------|---------------------|----------------|
| <b>DÉPENSES</b>                           |           |                     |                |
| <b>Fonctionnement</b>                     | <b>1</b>  | <b>prévisionnel</b> | <b>RÉEL</b>    |
| Assurance                                 | 10        | 1720,00             | 1134,91        |
| Bureau                                    | 11        | 290,00              | 276,11         |
| Frais de banque                           | 12        | 30,00               | 44,00          |
| Edition bulletin                          | 15        | 50,00               | 814,80         |
| Divers                                    | 17        | 1300,00             |                |
|   |           | 50,00               |                |
| <b>Equipement et entretien du site</b>    | <b>3</b>  | <b>520,00</b>       | <b>418,11</b>  |
| Aménagement pour bénévoles                | 32        | 100,00              | 100,00         |
| EDF                                       | 33        | 300,00              | 283,25         |
| Carburant                                 | 34        | 120,00              | 134,86         |
| Outilage                                  | 35        |                     |                |
| <b>Intendance</b>                         | <b>4</b>  | <b>1000,00</b>      | <b>1071,38</b> |
| <b>Travaux</b>                            | <b>5</b>  | <b>700,00</b>       | <b>246,27</b>  |
| Matériaux                                 | 51        | 500,00              | 79,70          |
| Outilage                                  | 52        | 200,00              | 166,57         |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>                 |           | <b>3940,00</b>      | <b>2870,67</b> |
|   |           |                     | <b>3729,24</b> |
| <b>RECETTES</b>                           |           |                     |                |
| <b>Ressources propres à l'association</b> | <b>6</b>  | <b>prévisionnel</b> | <b>RÉEL</b>    |
| Adhésions                                 | 60        | 1800,00             | 2390,00        |
| Dons des adhérents                        | 61        | 1000,00             | 995,00         |
| Produit des visites                       | 62        | 300,00              | 415,00         |
| <b>Apport de trésorerie</b>               | <b>66</b> | <b>500,00</b>       | <b>980,00</b>  |
| <b>Subventions (Argent public)</b>        | <b>8</b>  | <b>1740,00</b>      | <b>1529,24</b> |
| Commune de Montigny-Monfort               | 80        | <b>400,00</b>       | <b>400,00</b>  |
|   |           | 400,00              | 400,00         |
| <b>TOTAL DES RECETTES</b>                 |           | <b>3940,00</b>      | <b>2790,00</b> |
|   |           |                     | <b>3729,24</b> |
| <b>BILAN</b>                              |           | <b>0,00</b>         | <b>-80,67</b>  |
|   |           |                     | <b>0,00</b>    |

Actif au 01-01-2018 : 5167,39

Actif au 31-12-2018 : 5086,72

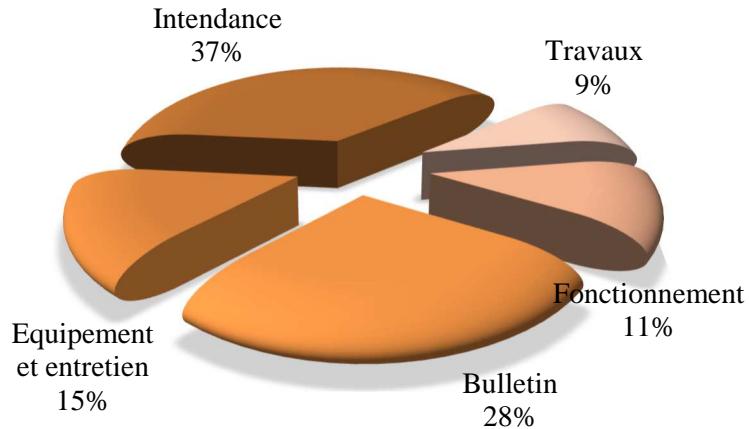
## Bilan comptable 2018

L'exercice 2018 présente un léger déficit de 80,67 €.

### Les dépenses :

Les dépenses (2870 €) sont en légère augmentation (près de 300 €) par rapport à 2017. Mais la tendance reste à une importante diminution depuis que l'association n'a plus la maîtrise des travaux.

En 2015 et 2016 le montant des dépenses était de 6000 €.

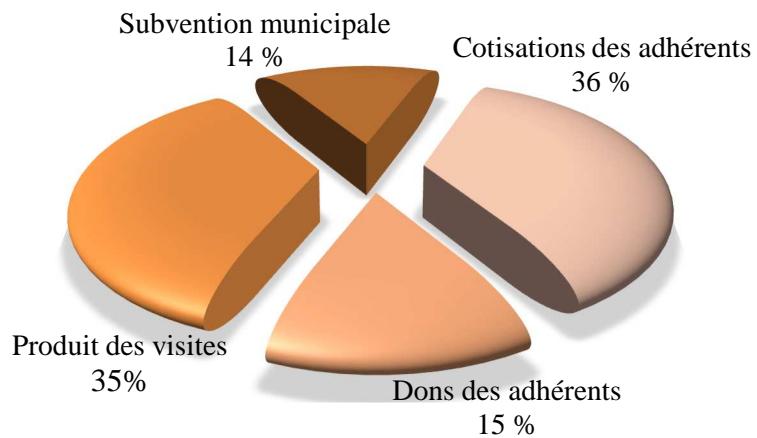


L'édition du bulletin reste un poste important des dépenses, mais il est à la fois le témoin des travaux accomplis pour la fierté des bénévoles et l'information indispensables pour le plaisir des adhérents.

Les frais de fonctionnement et des travaux restent stables. Les dépenses d'intendance ont en revanche progressé, en partie à cause de l'augmentation du nombre de journées travaux.

### Les recettes :

Les produits provenant des adhérents (adhésion et dons) a légèrement diminué (-200 €). Ils restent cependant les principaux contributeurs au budget de l'association avec plus de 50 % du financement. Nous les en remercions cordialement.



Le produit des visites a augmenté de 344 € par rapport à l'année dernière. Les visiteurs sont toujours aussi sympathiques et intéressés par le château ; en outre, la météo a été très agréable cette année lors des Journées Européennes du Patrimoine.

La subvention municipale a été versée cette année (400 €). Elle vient compléter les recettes de Mons fortis.

## Rapport moral

Deux articles devraient figurer en préambule des statuts de toutes les associations :

*Article 1 : La raison d'être de l'association est de se faire plaisir.*

*Article 2 : Le but de l'association est de transmettre ce plaisir.*

Bien que non écrites, ces deux considérations sont implicitement et généreusement appliquées sur le site du château de Montfort par tous les bénévoles, adeptes du don de soi dans cette société où tout se marchande.

La commune, propriétaire du site, n'a pas renouvelé en 2016 le bail signé avec Messieurs Féries et Martin en 1997. La situation de l'association reste donc incertaine. Cependant, en nous versant cette année une subvention de 400 €, la mairie, que nous remercions, agrée de fait la présence de Mons fortis sur le site. La décision concernant les travaux à entreprendre est depuis cette date dans les mains de la municipalité et de l'architecte qu'elle a choisi.

En attendant, l'association assure quelques petits travaux d'aménagement, d'entretien courant et de mise en sécurité. La lutte contre la végétation envahissante permet de dégager des portions de murs, qui aident les visiteurs (et les bénévoles eux-mêmes) à apprécier un peu mieux l'ampleur de l'édifice et le majestueux volume des salles médiévales.

L'évocation de la vie d'autrefois dans le château à diverses époques s'appuie aussi sur les documents d'archives, qui viennent régulièrement enrichir notre bibliothèque virtuelle. Il en va de même pour quelques mises au jour de fragments d'objets du quotidien.

La salle K, dite naguère "salle aux sept piliers", mais qui n'en compte en réalité que "six", a été débroussaillée et les gravats qui l'emplissent, d'une épaisseur d'environ 2,5 m, ont été aplatis. Elle servira de lieu de stockage des pierres à conserver, qui encombrent aujourd'hui les autres salles : rez-de-chaussée du logis, cuisine, etc. Ce nettoyage a permis la découverte de fragments d'un nouveau type de carreau de sol encore inédit à Montfort (voir page 14).

Le montant des cotisations n'a pas changé depuis 2010. Nous continuons de miser sur les dons des adhérents et la générosité des visiteurs. Les deux demi-journées "officielles" de visite de juillet et d'août ont intéressé 66 personnes ont rapporté 365 €.

Nous souhaitons la bienvenue à Giacomo BIZZOZERO, récemment installé à Semur, nouvel adhérent et surtout nouveau bénévole sur le site.

Les Journées Européennes du Patrimoine, ensoleillées cette année, ont attiré 250 visiteurs pour une recette globale de 500 €.

Quelques arbres et arbustes n'ont pas supporté la sécheresse de l'été. Mais le terre-plein central, fleuri au printemps par Stéphan et Nicolle, a été particulièrement bichonné et arrosé durant toute la saison. Le parterre situé devant la cuisine a lui aussi été embelli et quelques pieds de tomates ont fourni de quoi faire une petite salade.

Nous invitons une fois de plus chaque adhérent Mons fortis à nous rendre une visite amicale, soit à l'occasion des journées travaux (voir sommaire), soit sur rendez-vous.

## Au fil des jours – Saison 2018

27 janvier



Les travaux de la saison commencent par le nettoyage du parking (débroussaillage et suppression des arbres morts (Gérard VINCENT).



L'échafaudage commence à être démonté. Installé depuis de nombreuses années, ses ancrages dans le mur et les calages de la base ne sont plus suffisamment fiables pour en assurer la sécurité.

Un espace de stockage est aménagé dans la basse-cour, derrière le hangar du tracteur.



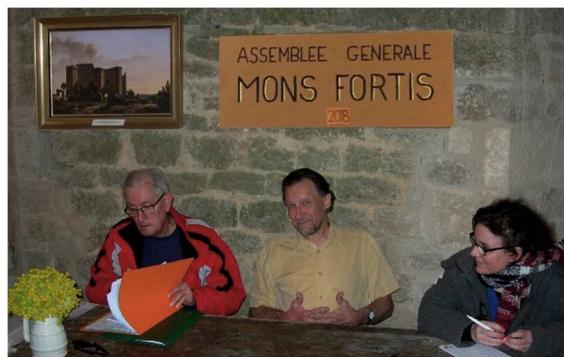
10 février



Malgré la neige, Éric, employé municipal, s'attaque à la végétation du fossé de la basse-cour.

Ceci en prévision des prochains relevés du géomètre choisi dans le cadre de l'étude d'architecte engagée par la municipalité.

7 mars



### Assemblée Générale Mons fortis :

C'est traditionnellement au rez-de-chaussée de la tour de l'ouest que se tient notre assemblée annuelle : 24 adhérents présents et 15 pouvoirs valides assurent la représentation de 39 membres sur les 58 que compte l'association en 2017.

Après l'ouverture de la séance et quelques mots du président Bruno LACHAUME, notre nouveau trésorier Pierre GADALA expose le bilan financier. Cette année encore, un léger déficit de 325 € vient diminuer un peu plus la réserve de trésorerie de l'association.

Claude JACQUES, maire de Montigny-Montfort confirme pour 2018 le vote de la subvention municipale ; aucune subvention n'avait été versée en 2017.



Les trois membres sortants du Conseil d'Administration se représentent et sont réélus à l'unanimité : Bruno LACHAUME, Yvonne CHEVALLOT et Gérard VINCENT.

Monsieur Bernard MICHAUD, fidèle adhérent depuis plusieurs années et philatéliste, remet un lot d'enveloppes prétimbrées, qu'il propose de mettre en vente au profit de l'association.



L'assemblée se termine par le pot de l'amitié, dans la basse-cour, sous le soleil de printemps.



## 19 avril

Deux collaboratrices du cabinet d'architecte Dominique JOUFFROY, choisi par la municipalité, débutent les premiers relevés sur le site du château.



## 28 avril



Une journée travaux permet, malgré le mauvais temps, d'aménager le haut de la citerne. Le terrain aplani est recouvert d'une couche de sable et une grille de sécurité est installée du côté du verger.



Une réunion du Conseil d'Administration procède à l'élection des membres du bureau. Sont reconduits dans leur fonction : Bruno LACHAUME président, Pierre GADALA trésorier, Laetitia PASCAL secrétaire et Robert BROISSEAU secrétaire adjoint.

Une réunion avec le maire Claude JACQUES et l'architecte Dominique JOUFFROY est envisagée pour déterminer les modalités d'utilisation par le cabinet d'architecte du matériel de l'association.

---

### 12 mai



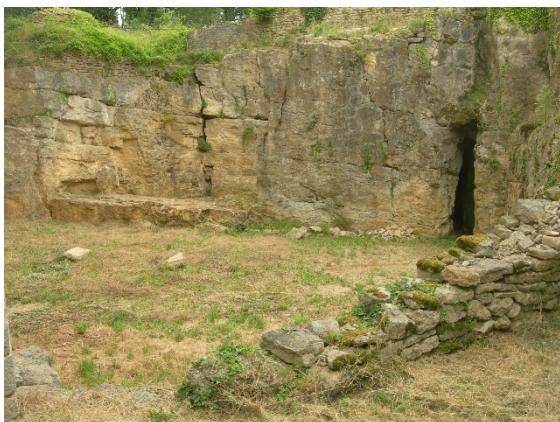
Un étrange équipage a fait étape sur le parking du château. Il s'agit d'un couple d'Autrichiens qui voyagent dans leur roulotte "maison" tirée par un mini-tracteur.

---

### 30 juin



Comme à chaque début de saison, il faut contenir la propagation de la végétation. C'est François qui s'y colle dans la basse-cour et le fossé sud.



---

### Du 9 au 21 juillet

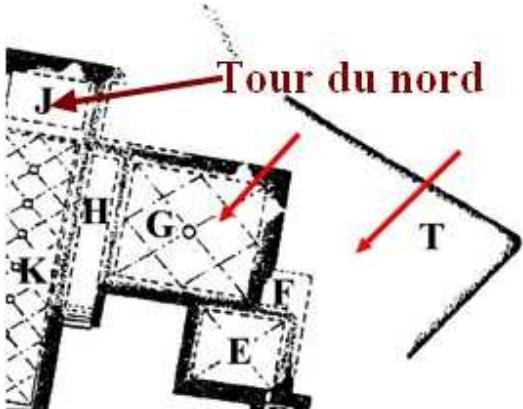
Les dernières grosses pierres remontées du fossé sud et qui encombrent le rez-de-chaussée du logis sont dégagées.



Elles sont évacuées une par une à l'aide du tracteur et seront stockées pour un éventuel remploi. Un espace est envisagé à cet effet dans la salle K (voir page 12).



Une rambarde de sécurité est installée dans la "brèche". Les visiteurs pourront profiter de la vue plongeante sur le fossé.

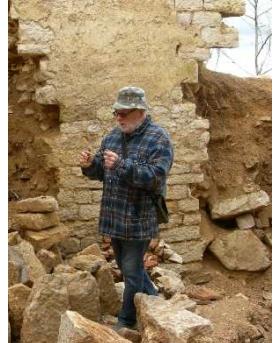


Le débroussaillage et le nettoyage se sont portés cette année sur l'éperon oriental (T) (ci-dessus) et une partie de la salle G (ci-dessous).



Les pierres de voûtes réutilisables sont stockées debout et protégées du gel sous une couche de sable.

Alain, qui est aussi notre sourcier, a sorti ses baguettes et recherche dans cette zone du château d'éventuelles cavités, qui sont d'ailleurs nombreuses dans ce sol calcaire.



#### Du 6 au 18 août



Les tas de gravats évacués et étalés sur le parking arrivent bientôt en limite de propriété.

Un grillage "à mouton" est installé afin d'éviter que des pierres ne roulent chez les voisins.





L'espace de stockage de l'échafaudage qui a été préparé en janvier est nivelé par une couche de sable de récupération et les éléments déjà démontés y sont transportés.



Dans cette même zone de la basse-cour, la caravane est provisoirement déplacée. Après un nettoyage et l'aménagement de cet espace, elle sera remise en place.



Le muret en partie effondré est relevé par Gérard et Pierre.



Un autre déplacement de poids est aussi opéré dans la cour de château : celui de l'escalier métallique, qui gênait les manœuvres du tracteur et de sa remorque.



Avec plus de 7000 voyages depuis son installation dans le fossé oriental, le godet du monte-charge a besoin de quelques petites réparations et points de soudure.

Un deuxième quai de chargement est installé en prévision de la mise en valeur de la zone situées sous le mur de la cuisine et de la tour de l'est. Il est abrité par un toit de tôles.





Une toiture est aussi installée sur la "glaciére Amélie" dans le double objectif de la protéger de la pluie et de mettre la partie supérieure en sécurité.

### 16 septembre



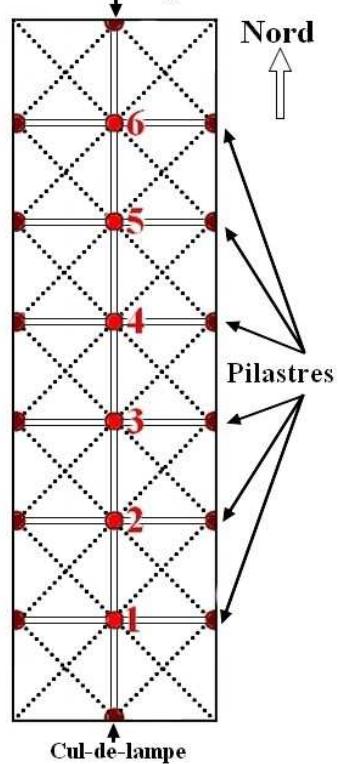
Le débroussaillage commence dans la salle K. Les gravats qui la remplissent sur plus de 2 m sont aplatis.

Cette salle servira de lieu de stockage des pierres à conserver. L'accès est possible avec le tracteur, ce qui évitera de devoir les transporter manuellement.



Ce nettoyage a permis de confirmer la structure de cette salle de plus de 20 m de long, qui semble plus ancienne que le reste

du château (période romane). Elle est divisée en deux dans le sens de la longueur et en sept dans l'autre sens. Les quatorze travées ainsi constituées sont voûtées en arrête, sans arc formeret ni arc d'ogive. Seuls les arcs doubleaux relient les pilastres et culs-de-lampe du pourtour aux six piliers centraux.



Le cul-de-lampe sud et un des pilastres



La salle était éclairée par deux meurtrières dont le haut des arcs affleurent au ras du sol. Elle est prolongée vers le nord par une tour carrée, qui n'était pas voûtée. Cette tour (voir plan page 10) donne sur une terrasse qui surplombe le village de Montfort.

## Les visites du château

Comme les autres années, le château a été ouvert à la visite deux après-midi au cours de l'été, les samedis 21 juillet et 11 août.



Jeunes et moins jeunes, seuls, en famille ou en groupe se sont montrés curieux des dernières réalisations de Mons fortis, le tout dans une ambiance décontractée et très sympathique.



Les Journées Européennes du patrimoine (15 et 16 septembre) se sont déroulées cette année sous un beau soleil. Les visiteurs étaient accueillis de 9 H à 18 H. A cette occasion les panneaux de fléchage du site ont été dégagés de la végétation qui les masquait en partie.



Le chalet d'accueil présentait des fuites d'eau. La toiture a été recouverte d'une toile goudronnée.



Les visiteurs habitués ont pu s'informer de la progression des travaux et des nouvelles découvertes d'archives.

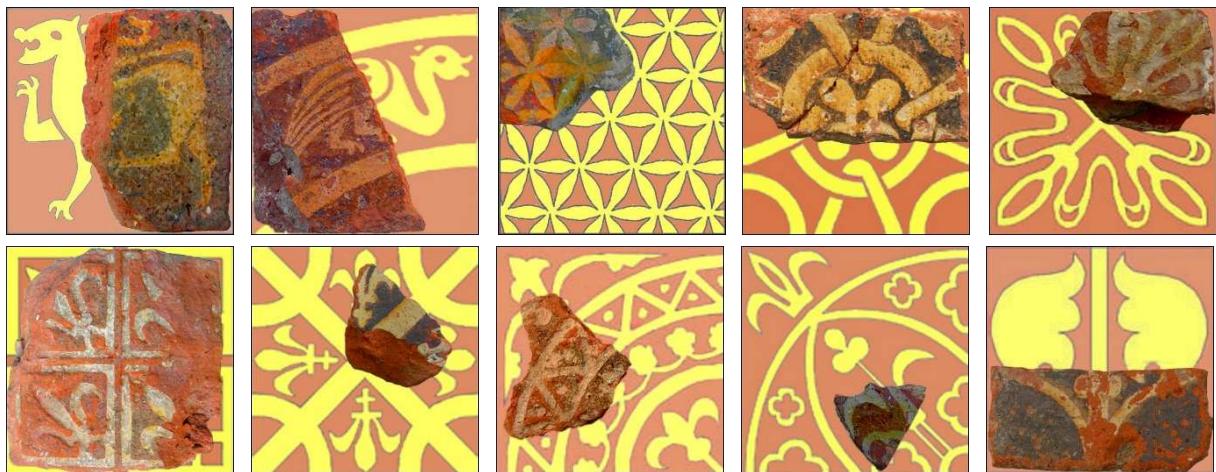
L'ensemble de ces visites a regroupé environ ??? visiteurs et rapporté ??? € à la trésorerie de l'association Mons fortis.

Nous remercions les bénévoles qui ont assuré la préparation, l'accueil et l'intendance de toutes ces journées.



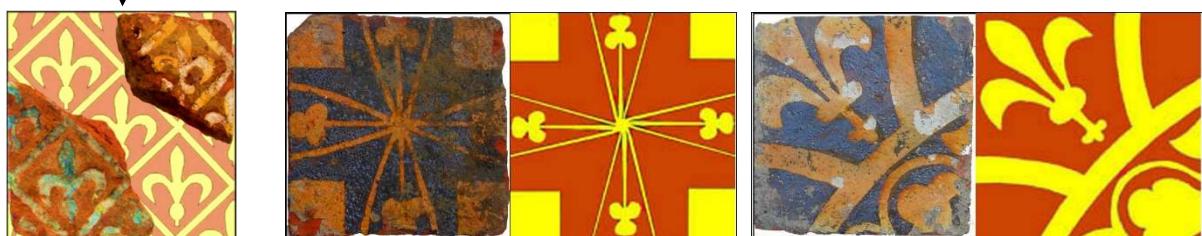
## Carreaux de sol et objets divers

Ce sont plus de 50 fragments de carreaux de sol glaçurés qui ont été découverts cette année sur les différents chantiers de débroussaillage et de nettoyage. Ci-dessous quelques-uns des plus significatifs et déjà répertoriés :



Quelques-uns sont quasiment entiers (ci-contre).

Huit fragments appartiennent à un carreau encore inconnu à Montfort. Il s'agit d'un décor héraldique, fait de fleurs de lis rangées dans un quadrillage.



Trois fragments appartenant à un même carreau, dont nous connaissons déjà un seul exemplaire. Il est plus large (15 cm au lieu de 12) et 3,5 cm d'épaisseur au lieu de 2,5 cm pour la plupart des autres carreaux. Il s'agit d'un carreau de sol plus ancien.



Enfin un demi-carreau à devise, mais qui ne permet pas encore de déchiffrer le quart du message qu'il porte.



Un fragment de carreau de sol du type Z11 (ci-contre : fragment de gauche) a été trouvé en septembre 2016 au niveau supérieur de la salle E2.

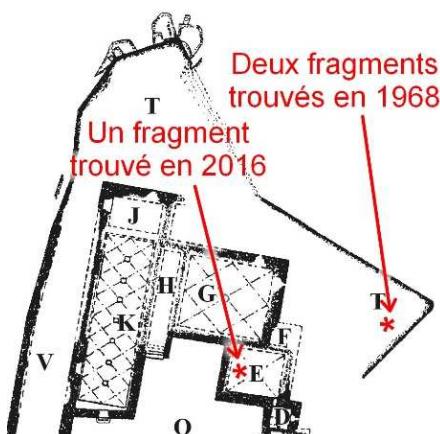
Il se trouve que ce morceau appartient au même carreau, dont deux autres fragments sont exposés dans la tour de l'ouest depuis plusieurs années (ci-contre : fragments de droite).

Ces deux fragments<sup>1</sup> ont été trouvés 48 ans plus tôt, en juin 1968, par l'équipe de Mademoiselle Huguette ROSSANO, au cours du débroussaillage la terrasse nord (éperon est).



Les jeunes de la Section Archéologique du collège PASTEUR de Montbard avaient l'habitude de camper sur cet espace pendant les journées de travaux d'été.

Ci-contre : Angelo DIANO, Pierre BRIOTET et Edith DANDRY au travail sur la terrasse nord en 1969.



La distance qui sépare les découvertes de ces parties d'un même carreau atteste des bouleversements qui ont eu lieu lors de la démolition du château dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Les gravats, effondrés et mêlés, ont été en partie déplacés afin de faciliter la récupération des pierres réutilisables.

Dans cette partie du château, il est probable que ces pierres ont été acheminées sur la pente du tas de gravats du fossé oriental et jusqu'à l'actuelle rue de la chapelle Saint-Denis, où elles étaient chargées sur des charrettes à cheval.



La destination de ces pierres n'est pas encore bien établie. Si une partie a été utilisée dans des bâtiments du village de Montfort, de nombreuses autres ont dû être transportées plus loin et utilisées dans d'autres édifices ou aménagements publics. (Ci-contre : A Montfort : grange bâtie en pierres récupérées au château, linteau à meneau et pied droit de fenêtre.)



<sup>1</sup> Ces fragments portent la référence : XII MFT Eperon E 06-68 et sur la tranche : MMBD 996.5.1

Parmi les objets ou fragments d'éléments divers trouvés dans les gravats :



La poignée d'un petit sceau de bronze, dont il manque l'intaille, pierre dure gravée des armoiries.

Une petite perle de verre et une toute petite croix taillée dans la nacre. Elle porte la trace de fixations.



Trois pièces de monnaie de deux deniers tournois. Il fallait six de ces pièces pour faire un sou.



L'une de 1590, frappée à l'effigie du cardinal Charles de Bourbon, proclamé roi de France par la Ligue à la mort de Henri III en 1589. Il meurt en prison en 1590. C'est Henri IV, son neveu, qui monte sur le trône de France.



Les deux autres ont été frappées sous le règne de Louis XIII, l'une en 1614, l'autre en 1635. Ces deux pièces sont contemporaines du séjour de la princesse Amélie au château de Montfort.

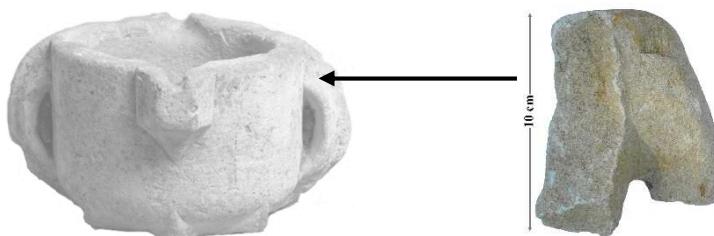


De nombreux fragments d'objets métalliques de bronze : anneau, aiguilles, etc. (ci-dessus à gauche) ou de fer (ci-dessus à droite), notamment de très nombreux clous de toutes tailles.

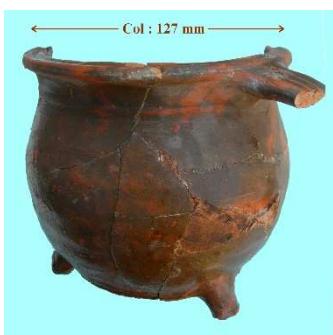
Un marteau "arrache-clou" particulièrement oxydé (ci-contre à gauche) et le même type d'outil, "moderne" celui-là (à droite).



Une tuile retaillée en forme d'écaille et qui porte encore les vestiges d'une couche de mortier sur la face supérieure. Le crochet d'une tuile d'arête, qui recouvrirait l'arêtier ou la rive d'un toit.



Le fragment d'une anse de pierre creuse, probablement un mortier. Cela pourrait aussi être l'anse d'une mesure à grains.



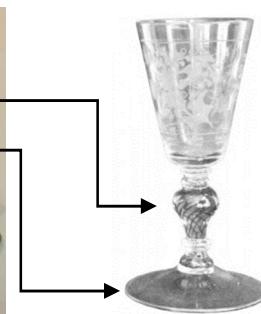
Toutes sortes de tessons de poteries de toutes les époques, du Moyen-Age au 19<sup>e</sup> siècle.

Divers restes d'objets en verre :

Verre à boire à bouton du 18<sup>e</sup> siècle.

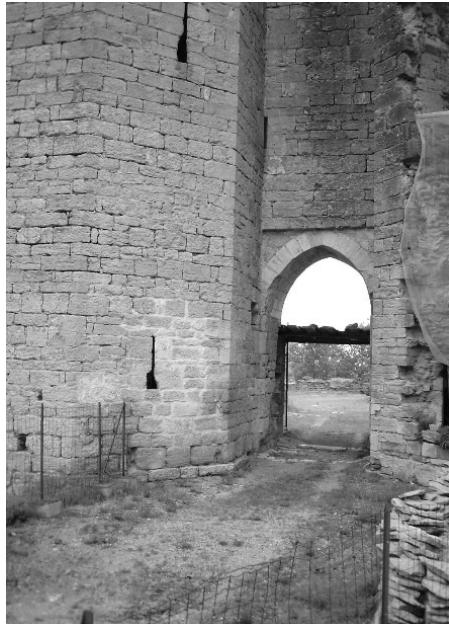
Fragments de verre plat (verre à vitres), dont un finement gravé en losanges.

Petite fiole pour parfum, produit de beauté ou médicament.



## Les ponts-levis successifs du château du Montfort

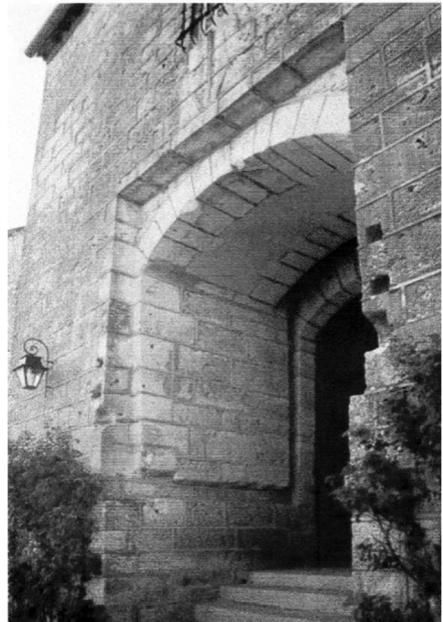
L'étude complète du bâti existant nécessite des relevés qui ne sont pas faits à ce jour. Le but de cette étude est de proposer des hypothèses explicatives des différents dispositifs de l'entrée.



Ph. 1 : Montfort

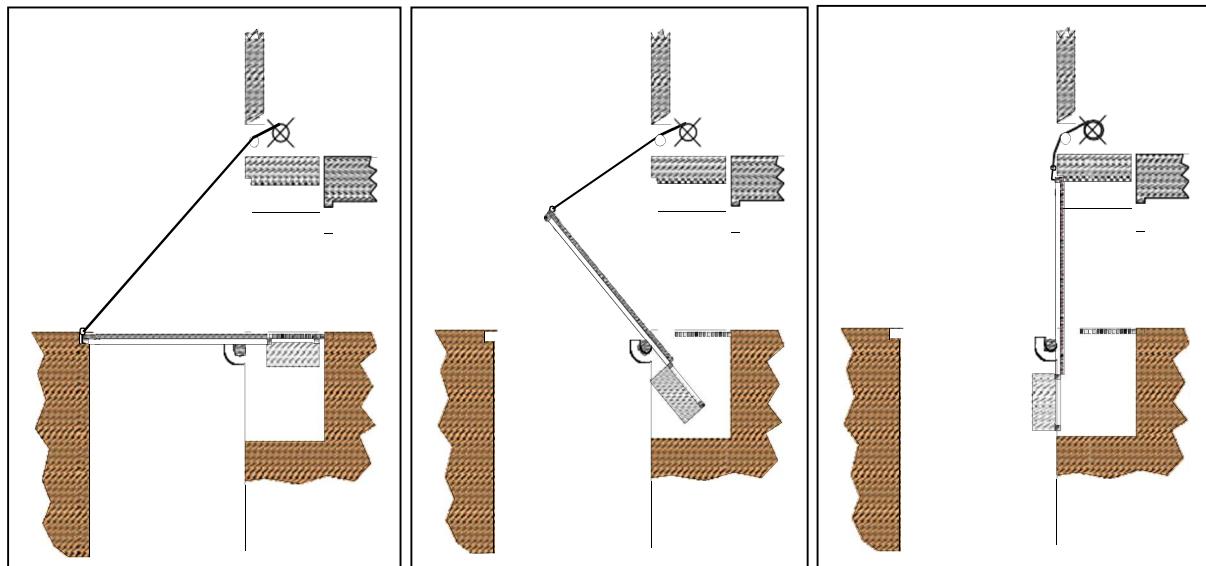
### Premier état.

Les modifications postérieures ne permettent pas de comprendre d'embleée ce dispositif. La similitude de la maçonnerie avec celle de l'entrée du château de Mont-Saint-Jean permet néanmoins d'y arriver.



Ph. 2 : Mont Saint Jean

L'entrée du château de Mont-Saint-Jean présente, à partir de l'extérieur, une feuillure dans laquelle venait se loger le pont une fois relevé. Une feuillure horizontale, placée à la base de la feuillure précédente, court jusqu'à la feuillure de la herse, les deux n'en formant qu'une seule (voir photo n° 2 d'Hervé Mouillebouche). Une meurtrière actuellement bouchée et placée au-dessus du linteau de l'entrée permettait le passage de la corde de levage du pont. Ces éléments permettent de restituer le dispositif (voir croquis 1 à 3 ci-dessous).



Croquis 1 à 3 : Pont-levis de Mon-Saint-Jean ; essais de restitution.

A Montfort, l'examen attentif des pierres permet de reconnaître leur taille d'origine, qui est plus fine que les retailles postérieures. La feuillure horizontale de la partie fixe du pont se devine ; elle s'arrêtait à 35 cm de celle du pont basculant (voir photos n° 3 et 4).



Ph. 3 et 4 : La base de l'entrée.

D'une épaisseur de 14 cm, cette feuillure pouvait recevoir des solives de 11 cm de section (soit 1/3 de pied) ; celles-ci étaient engagées dans leur logement en utilisant la feuillure de la herse, large également de 14 cm. Selon les normes de sécurité actuelles, de telles solives, de 2,30 m de long, peuvent supporter au milieu une charge ponctuelle d'environ 300 kg. Si l'on considère un cheval de 700 kg, dont le poids se répartit pour les deux tiers sur les pattes avant, la force vaudrait environ 430 kg. La solive semble faible mais si l'on tient compte du coefficient de sécurité qui vaut 2,4 on obtient une résistance à la rupture d'environ 700 kg. Une telle solive, quoique souple, pouvait résister.

Max Josserand, qui a étudié les ponts-levis, a été frappé par la dimension exceptionnelle du pont de Montfort. Les poutres devaient mesurer plus de 7 mètres et le poids du pont dépasser trois tonnes. Des crapaudines, construites en saillie auraient pu se rompre, comme cela semble être arrivé à Mont-Saint-Jean. Pour pallier ce problème, les ingénieurs ont placé le pont entre deux tours en saillie dont les bases sont plus larges de 11 cm que l'élévation. Les crapaudines sont directement taillées dans ces épaulements, qui présentaient en outre l'avantage de supporter une partie du platelage lorsque le pont était abaissé, ce qui en diminuait les charges.

La crapaudine ouest montre trois états (Voir photos n° 5 et 6). La taille d'origine, en forme de demi-cercle ; l'usure de la pierre due à la rotation de l'arbre abaisse le fond de la gorge de 2,5 cm et présente une surface dure et noire (oxyde de fer et graisse ?) ; une retaillle postérieure, de forme rectangulaire destinée à recevoir un coussinet rapporté (en bois ?). Le seul bois local tenant les intempéries est le chêne ; il peut tenir une trentaine d'années, peut être cinquante dans de bonnes conditions. Le pont devait être régulièrement refait. Le platelage du pont reposant partiellement sur les épaulements des tours d'entrée, l'usure des crapaudines aura eu pour effet de déclouer le platelage lorsque le pont était abaissé. La mise en place d'un coussinet de bois, lors d'une réfection, aura permis de corriger ce défaut.



Ph. 5 et 6 : La crapaudine ouest.

Taille originelle

Trace d'usure

Retaille

Le pont était défendu par un assommoir sur arc et il est peu probable que celui-ci ait servi au passage de la corde de levage du pont. Généralement, la meurtrière de levage se situe juste au-dessus du pont, comme cela est le cas à Mont-Saint-Jean.

Il est difficile d'imaginer que la manœuvre se soit faite depuis la fosse inférieure. Outre le problème d'accès, cette manœuvre aurait été délicate et dangereuse vu la grande inertie du pont.

La manœuvre devait se faire depuis le passage d'entrée. Max Josserand explique que certains ponts furent manœuvrés depuis ce passage, à l'aide d'une seule corde placée sur un côté et d'une poulie de renvoi.

La maçonnerie, côté Sud, présente, à 1,70 mètre de hauteur, un ensemble de quatre ancrages placés au carré, à l'intérieur duquel la maçonnerie est creusée en cuvette. Il s'agit vraisemblablement de l'emplacement d'une poulie (voir photo n° 7).

Si, comme le fait remarquer Max Josserand, un tel dispositif tendait à disloquer le pont, le savoir-faire des charpentiers (marine) et l'équilibrage du pont le rendait possible.

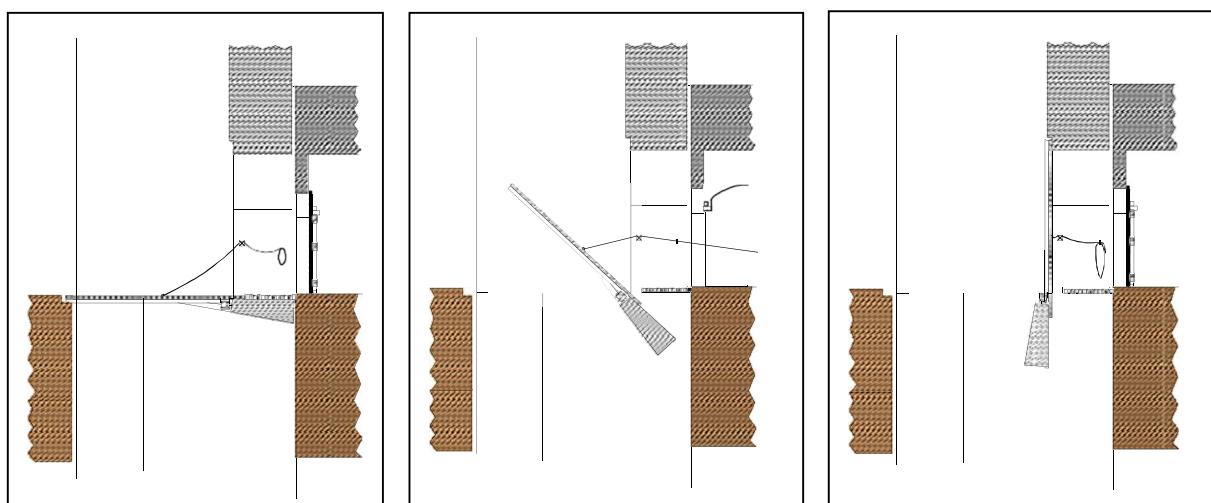


Ph. 7 : Anchage de la poulie de relevage ?

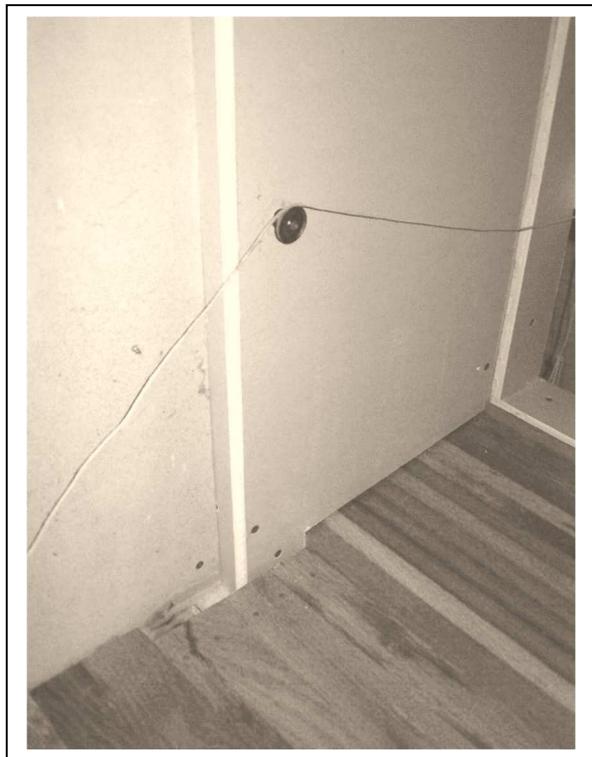
#### Le contrepoids était-il fixe ou mobile ?

Deux raisons font penser qu'il était fixe : un contrepoids fixe assurait une plus grande robustesse du dispositif ; lors de la manœuvre, un contrepoids mobile aurait pris un balancement et serait venu heurter la paroi postérieure de la fosse. Sur la maquette d'étude réalisée au 1/5, aucun des deux systèmes ne nous a donné satisfaction, la force de traction reste importante ; des essais restent à faire. Le contrepoids fixe est certainement le meilleur système d'équilibrage mais déplace le centre de gravité et donc la position d'équilibre du pont. L'idéal serait d'expérimenter grandeur nature. Le pont de la maquette, réalisé en chêne permet d'évaluer le poids à au moins 3,5 tonnes.

Pour franchir le fossé, une bande de roche a été ménagée, lors de son excavation, en face de l'entrée. Cette bande de roche arrive très près des tours d'entrée et l'on peut supposer qu'elle supportait une maçonnerie sur laquelle s'appuyait l'extrémité du pont-levis.



Croquis 4 à 6 : Relevage du pont d'origine ; essais de restitution.

Ph. 8 : Maquette d'étude au 1/5<sup>e</sup>

Ph. 9 : Détail

### Dispositifs postérieurs

Les deux trous présents sur les tours d'entrée, au niveau de la base de l'arc en ogive, ainsi que ceux existant en avant des crapaudines montrent qu'il a existé un pont à flèches.

En plus de ces modifications, d'autres retailles de la maçonnerie peuvent être observées. La base de l'arc en ogive fut retaillée sur une largeur de 40 cm, puis ces encoches furent rebouchées avec une maçonnerie de tuiles enduite au mortier de chaux et sable granitique. Cette retaillée a vraisemblablement servi à construire un arc surbaissé permettant de murer l'ogive.

Les parements des deux tours furent surcreusés d'environ 11cm, sur une surface en arc de cercle centré à la base de la feuillure de la herse (voir photo n° 10).



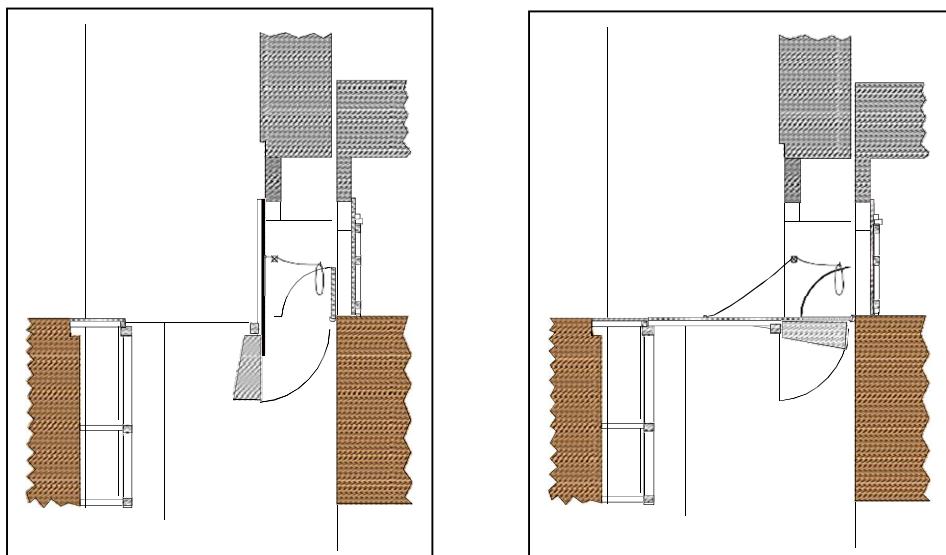
Ph. 10

Cette forme suggère l'usage d'un petit pont-levis à cet emplacement. Entre cet arc et la feuillure du pont, les murs furent creusés d'une profondeur identique, au niveau du platelage du pont. D'autre part, un livre de compte du début du XVI<sup>e</sup> siècle mentionne la réfection du pont et "le chevalet sur quoy y porte..." (voir notes page 23).

Il est difficile de rendre tous ces éléments cohérents. Nous proposerons provisoirement les hypothèses simplificatrices suivantes.

### Deuxième état

Lors d'une réfection, le pont originel, trop lourd, fut raccourci. Ceci obligea d'une part la construction d'un petit pont dormant en bois, supporté par le "chevalet"; d'autre part la construction d'un arc surbaissé pour murer l'ogive qui n'était plus protégée lorsque le pont était relevé. Dans le premier état, la partie du platelage qui se relevait dans le passage d'entrée était plus étroite que celle située sur l'avant du pont ; dans le deuxième état, la largeur a été maintenue constante sur toute la longueur. En place de la partie fixe du platelage, un petit pont complémentaire fut construit ; abaissé, il devait s'appuyer sur le contrepoids du pont ; relevé, il prenait la place de la herse ; cette dernière devait avoir été supprimée.

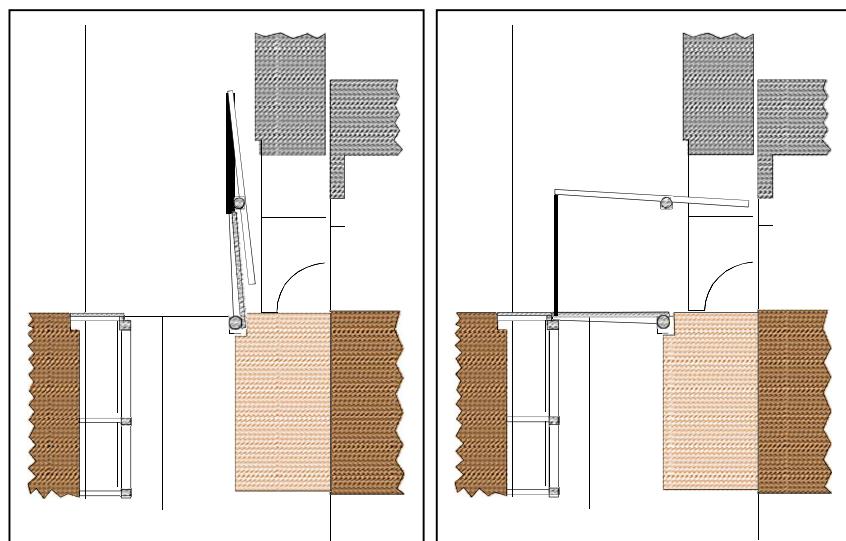


Croquis 7 et 8 : Deuxième état ; essais de restitution

### Troisième état

Le remplacement des ponts anciens par des ponts à flèches se fit couramment à la fin du XVe siècle. On peut d'ailleurs remarquer qu'un pont à flèches n'est rien d'autre qu'un pont à bascule dont on a séparé la partie pont de la partie bascule.

Dans le cas du château de Montfort, l'espace libre, d'environ deux mètres, entre l'entrée et la porte, permettait le logement du contrepoids des flèches ; aussi le pont a été installé au plus près de l'ancien, de telle sorte que les flèches relevées viennent en applique contre la muraille. Les entailles des crapaudines sont rectangulaires, ce qui suppose l'usage de coussinets en bois.



Croquis 9 et 10 : Le pont à flèches ; essais de restitution.

### Quatrième état

Les observations des gravures anciennes et des ruines actuelles semblent confirmer qu'aucuns travaux importants n'ont été réalisés après ceux de la princesse Amélie d'Orange-Nassau au début du 17e siècle. Et ce, jusqu'à la fin du 18e siècle et l'abandon du château.

C'est donc vraisemblablement à cette époque que le pont levis fut supprimé et la fosse remblayée.

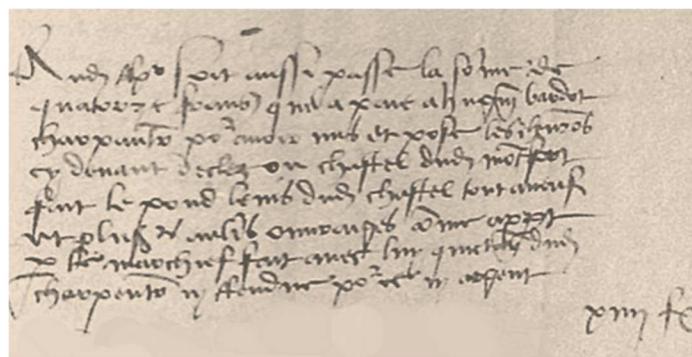
La cour devait être plus basse que l'entrée ; elle fut aussi remblayée, le vieux seuil de l'entrée cassé, le tout mis de niveau et stabilisé par un hérisson de pierres tel qu'on le voit aujourd'hui.

Une grille en fer forgée fut installée devant la porte, à la place du pont. Un tel remaniement rend impensable le fait que les trous des crapaudines des flèches n'aient pas été rebouchés. Ont-ils été dégagés lors des démolitions pour récupérer les matériaux ?

Après cette analyse, on peut supposer que la fosse originelle du pont levis a été remblayée au 17e siècle avec des gravats de démolition et d'effondrement, la fosse du contrepoids ayant pu être remblayée et maçonnée au 15e.

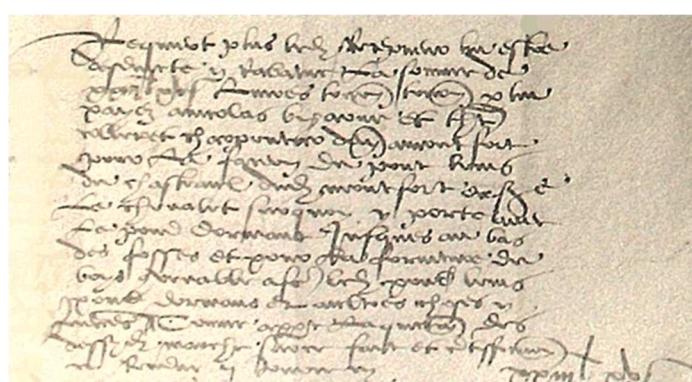
#### Notes:

Livre de compte de 1516 :



*"Audit recepveur soit aussi passe la somme de quatorze frans quil a paie a huguenin bardot charpentier pour avoir mis et posé les chevrons ci devant declairez au chastel dudit montfort fait le pont levis dudit chastel tout a neuf et plusieurs aultres ouvrages comme appert par le marchief fait avec luy quicance dudit charpentier cy rendue pour ce ci argen XIIIIf demy"*

Un autre livre de compte de 1521 (folio XXXIX verso) précise :



*"Requieret plus ledit recepveur lui estre desduicte et rabatue la somme de XXII £ XV S livres tournois tournois par luy payez a nicolas bigarne et thibaut colleret charpentiers demeurant a montfort pour la faceon du pont levis du chasteaul dudit montfort --- le chevalet sur quoy y porte avec le pont dormant jusques au bas des fosses et pour la fourniture du boys convenable a faire ledict pont levis pont dormant et aultres choses ....".*

## Un tableau d'Etienne BOUHOT (1824)



Portrait d'Etienne BOUHOT  
en 1821 par Jules BOILLY.

Bouhot (Etienne) : peintre, né à Bard-ls-Epoisses en 1780. Il a passé une grande partie de sa vie à Semur, où il était directeur de l'école de dessin, et du musée, nouvellement fondé. De cette modeste résidence il envoyait de temps à autre aux expositions artistiques de tableaux qui se recommandaient par leur qualité de précision et de fidélité. Il obtint une 3<sup>e</sup> médaille en 1810, et une 2<sup>e</sup> en 1817. — Cet artiste s'est exercé à la préférence aux vues de ville, d'intérieur et d'architecture. Citons : la Place du Châtelet ; — Le Jour de la Fête-Dieu ; — plusieurs vues prises à Semur ; — un Intérieur du musée des Thermes (1846), qui est au musée de Dijon ; — un Intérieur de St-Germain-l'Auxerrois (1858). — Il est mort à Semur, en 1862.

Encyclopédie du département de la Côte-d'Or :  
Notes inédites de l'abbé Jacques DENIZOT.

Etienne BOUHOT, né en 1780 à Bard-lès-Epoisses, est un peintre très en vogue au 19<sup>e</sup> siècle.

Il passe son enfance à Recey-sur-Ource et entre comme apprenti chez LANGLOIS, peintre vitrier à Dijon. A vingt ans, il rejoint l'atelier du peintre décorateur Charles Moench, à Paris. Il travaille alors à la décoration des appartements de Bonaparte aux Tuileries.

En 1804, on le retrouve dans l'atelier de Pierre PREVOST, inventeur des panoramas<sup>1</sup>. Il y acquiert une grande maîtrise de la perspective.

Peintre de scènes d'intérieur et d'architecture, ses œuvres sont réputées pour leur fidélité et la précision des détails, dans une atmosphère romantique. Il se révèle comme un peintre de talent dès son premier salon en 1808. Le salon de 1817 marque le sommet de sa carrière ; il y obtient une médaille d'or.

Parmi sa clientèle, on compte le duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Berry, le roi Louis XVIII, le Prince WORONZOW ou encore le ministère de l'Intérieur.

A partir de 1824, il se consacre à la représentation de paysages de la région de Semur-en-Auxois, où il se retire définitivement en 1836 après la mort de ses deux fils.

En 1834 il est nommé directeur de l'école de dessin de Semur. Il participe à la restauration des peintures de la collégiale. C'est au cours d'une visite du chantier qu'il fait une chute accidentelle qui provoque sa mort en 1862.

On trouve ses œuvres dans les musées d'Auxerre, Chalon-sur-Saône, Cherbourg, Dijon, Montbard, Montpellier, Semur-en-Auxois et Paris (Musées Carnavalet et Marmottan).

<sup>1</sup> Panorama : Peinture à 360 degrés de grande dimension développée sur le mur intérieur d'une rotonde.

En 1824, il peint une huile sur toile (41 cm x 65,5 cm) : "Vue du château de Montfort en Bourgogne".<sup>2</sup>



Le tableau, acquis et mis en vente dans les années 1980 par le galeriste François DELESTRE, est aujourd'hui dans une collection privée.

Il montre des parties du château qui n'existent plus aujourd'hui.

Une partie du chemin de ronde est encore en bon état avec son alternance d'archères et de fenêtres de tir. Une série de modillons est surmontée d'une corniche qui se prolonge en angle sur la tour de l'ouest et soutient le toit.



On ne voit aucun vestige de charpente. La couverture, qui semble être faite de laves plutôt que de tuiles, est posée sur une voûte brisée formée de grandes dalles affrontées en bâtière.

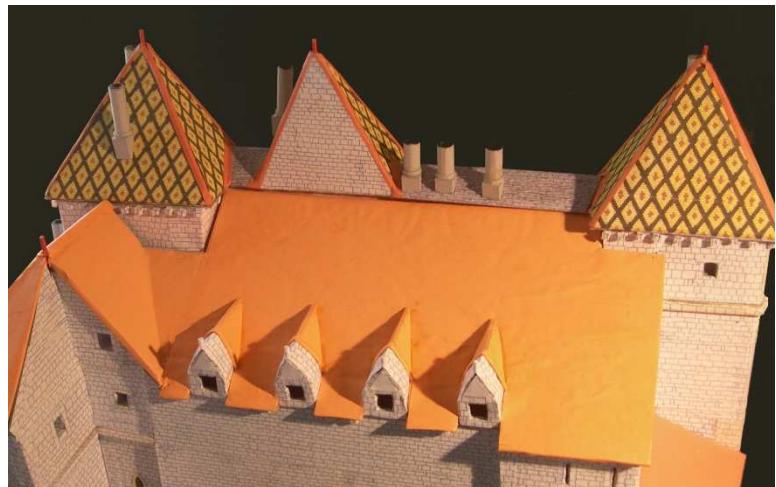
---

<sup>2</sup> STOPPENBACH & DELESTRE Ltd. 17 Ryder Street, Londres.

Le toit du logis n'était donc pas appuyé sur le sommet des murs du chemin de ronde.

Il devait se trouver un peu plus en contrebas et n'avoir qu'une seule pente vers la cour, les sommiers supérieurs appuyés sur des corbeaux.

Notre maquette modifiée évoque un tel toit. Le grenier pouvant être éclairé par des lucarnes.



Le pan sud-ouest de la tour orientale est bien moins démolie ; seules les pierres d'encadrement des fenêtres ont été prélevées.

A l'est, le bâtiment de la cuisine surmontée de la chapelle médiévale est encore debout. La corniche est située plus bas que celle de la façade.

Un mur ouvert d'une porte sépare la basse-cour en deux.



La porte laisse entrevoir les vestiges des bâtiments nord (voir illustration de la couverture).

Le musée de Semur-en-Auxois conserve un dessin de BOUHOT représentant aussi l'entrée du château<sup>3</sup>.

Comme sur le tableau, la voûte qui couvre le passage jusqu'à la cour est encore en place ; elle est percée d'une meurtrière.

On voit à droite les deux portes desservant la tour de l'est (chambre à four) et la cuisine.

Au fond, un bâtiment pourrait être le vestige de la tour du nord.



<sup>3</sup> Musée de Semur-en-Auxois : 991-5-73.

**Ascendance de Frédéric de la FOREST et de Marie Thérèse FEILLET**



contrat de mariage reçu (GACON ?)  
notaire à Gourdon en la maison de  
demoiselle SAINT-JULIEN le

**Claude de la FOREST** le 20/10/1628

**Antoinette de THESUT**  
demeurant au bourg de Gourdon  
[Saône-et-Loire, canton  
de Mont-Saint-Vincent]  
fille de feu noble Henri de THESUT,  
écuyer et de demoiselle Claude  
de SAINT-JULIEN



**François de FRESNE**

seigneur de Pré (actuel la Tour du  
Prey, commune de Provency - Yonne),  
de Boisburo et Annou, premier capitaine  
et major au régiment de Monseigneur de  
Vendôme, capitaine du château de  
Montréal en Bourgogne.

(Teste le 21/06/1652)

contrat de mariage reçu le 10/03/1671  
par (LECOUOT ?), notaire à Flavigny,  
mariage célébré à Touillon par  
DELAFOREST curé de Civry (Yonne)



**Antoine de la FOREST** le 16/03/1671

**Geneviève de FRESNE**  
de Provency, diocèse d'Autun  
(Yonne)

né le 12/05/1632,  
chevalier, seigneur des Blans  
et de Barville, capitaine de chevau-légers  
au régiment de Presle,  
assisté de Philibert de la FOREST  
son frère, aussi chevalier

contrat de mariage reçu VAILLANT

notaire à Paris, passé le 29/10/1720 à Bercy en  
la maison de M. de la CROIX. Présent Claude  
François de la CROIX, receveur général des  
finances de la généralité de Moulin. Mariage  
célébré le 22/10/1720 à Paris, paroisse

**Frédéric de la FOREST**

né vers 1675 à Provency (Yonne), décédé le 26/01/1752 au château  
de Montfort, seigneur de Pré, du Mantray, baron de Montfort, chevalier  
de Saint-Louis, capitaine au régiment de La Chesnelaye (puis de Souvrey),  
domicilié à Blacy (Yonne), demeurant en 1720 à Paris, rue de la  
Harpe, paroisse Saint-Côme, chez le sieur DUBOIS, marchand.

**Ascendance de Frédéric de la FOREST et de Marie Thérèse FEILLET**

**Jean (FEUILLET) FEILLET**

commis général des finances. Décédé avant  
le 01/09/1663 (tutelle de ses enfants mineurs).  
veuve, elle se remarie avec Jacques Victor

de SERMENTE, sieur de Condat.

**Hervé GAILLON**

**Claude des CHAMPS**

Seigneur de Vauzelles, commissaire  
de l'Etape de la ville de Moulin [Allier].  
Expert piseur et arpenteur juré en la  
ville et prévôtal de Moulin (en 1696).



contrat de mariage reçu MARTIN,  
notaire royal à Chanteloup [Nièvre]  
le 27/02/1691, mariage célébré  
à Langeron [Nièvre]

**Louis Joseph FEILLET**

le 27/02/1691

**Marie Thérèse GAILLON**  
née le 15/02/1692 à Moulin [Allier], paroisse Saint Pierre des Menestraux,  
baptisée le 17/02/1692 (AD 63 - 2 Ml EC 196 21, vue 59 /629),  
décédée le 18/12/1774 au château de Montfort.

(Elle teste le 30/10/1771 à Montfort)

**Marie Thérèse FEILLET**

née le 15/02/1692 à Moulin [Allier], paroisse Saint Pierre des Menestraux,  
baptisée le 17/02/1692 (AD 63 - 2 Ml EC 196 21, vue 59 /629),  
décédée le 18/12/1774 au château de Montfort.

(Elle teste le 30/10/1771 à Montfort)

**Sainte Marguerite, faubourg Saint Antoine**

**Marie Thérèse FEILLET**

## Inventaire et vente aux enchères des meubles et effets du château de Montfort (1774 - 1775)

Marie Thérèse FEILLET, baronne de Montfort, veuve de Frédéric de la FOREST meurt le dimanche 18 décembre 1774 à deux heures et demie du matin au château de Montfort à l'âge de 82 ans.

Le même jour 18 décembre et les deux jours suivants, un inventaire sommaire est fait des meubles et effets du château et des scellés y sont apposés<sup>1</sup> par Augustin CREUSOT, lieutenant particulier des bailliages, chancellerie et siège présidial de Semur-en-Auxois accompagné de Claude Bernard REUILLOU avocat du Roi et Jean Marie MAILLARD notaire royal à Semur.

Le groupe parcourt toutes les pièces du château, les caves, greniers, granges et remises. Une description est faite de chaque pièce et des scellés sont posés sur des portes, des meubles et des placards, y compris dans la chambre mortuaire alors que "*la putréfaction commençoit à se faire sentir et pourroit auguementer*".

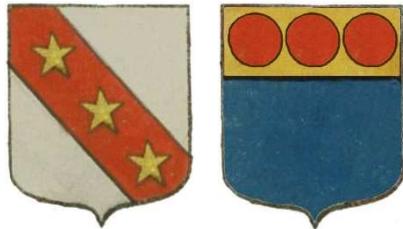
La baronne est inhumée dans l'église de Villaines-les-Prévôtes, au côté de son mari Frédéric de la FOREST, mort le 26 janvier 1752.

A partir du 25 janvier, un inventaire<sup>2</sup> plus précis et chiffré est établi en présence de Gilles Germain RICHARD de RUFFEY, président à la Chambre des Comptes de Dijon, époux d'Anne Claude de la FOREST, fille de Frédéric et de Marie-Thérèse FEILLET.

Le président RICHARD de RUFFEY, brouillé avec sa belle-mère pour des questions d'intérêts, avait décidé de ne plus paraître au château tant que sa belle-mère en serait propriétaire, au grand regret de son ami BUFFON.



Georges Louis LECLERC de BUFFON



Gilles Germain RICHARD de RUFFEY

BUFFON est un familier de la famille de la FOREST. Lors de ses séjours à Montbard, il lui arrive fréquemment de faire une visite à Montfort. Dans plusieurs de ses lettres au président de RUFFEY, il exprime le regret de ne pas pouvoir le rencontrer chez la baronne.

<sup>1</sup> AD 21 : 145 J 15 (annexe quai Gauthey).

<sup>2</sup> AD 21 : 4 E 110/172 : Claude POTIER (1749-1791) 4e étude de Semur-en-Auxois.

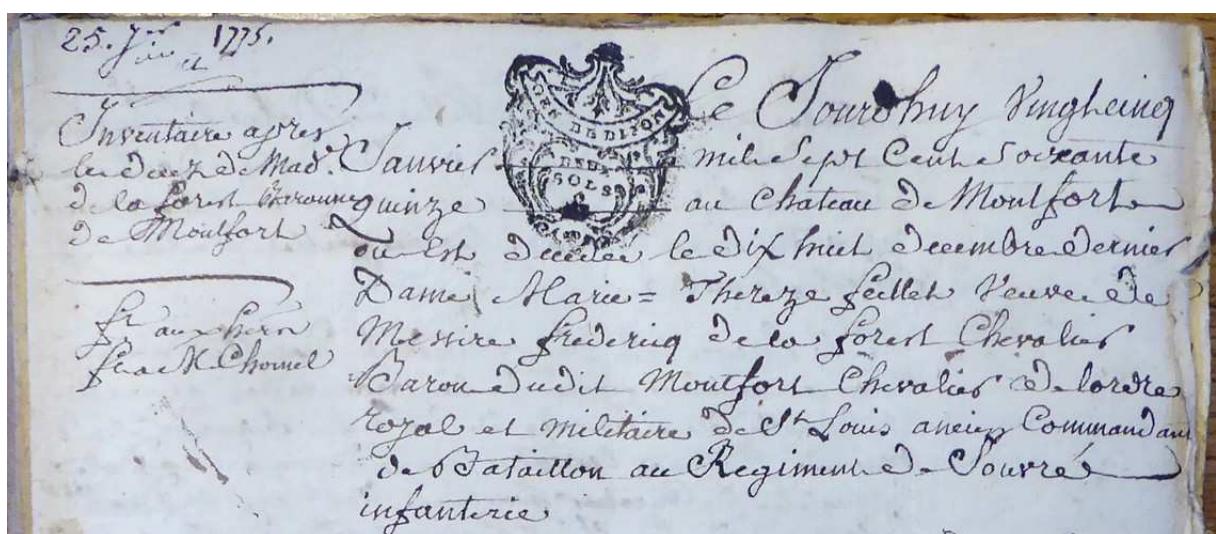
*Au Jardin du Roi, le 6 janvier 1775.<sup>3</sup>*

*Je pense, mon très cher Président, que, malgré ses injustices, la perte de Mme de La Forest a été bien sensible à Mme de Ruffey. Elle était en effet digne d'avoir une bonne mère, puisqu'elle-même est une mère excellente. Je suis fâché de voir que vous ne terminerez pas vos partages sans procès ; il vaudrait mieux céder quelque chose et vous arranger à l'amiable. J'ai bien regretté de n'être pas actuellement à Montbard, puisque vous résidez à Montfort, et je ne m'en console que par l'espérance que vous me donnerez de vous y voir au mois d'avril. Si vous ne vendez pas actuellement les meubles, il faut au moins vous défaire de tout ce qui mange, bœufs, chevaux, ânes et mulets, car il y avait de toutes sortes de bêtes dans ce château.*

*[...]*

*La table de porphyre ferait des merveilles dans votre beau cabinet ; vous verrez, en la mettant en vente, qu'on ne vous en offrira peut-être pas le double d'une table de beau marbre et de même grandeur.*

*[...] Je vous embrasse, mon cher Président, bien sincèrement et de tout mon cœur.  
BUFFON.*



L'inventaire commence le 25 janvier 1775 et va se poursuivre jusqu'au 11 février. Il liste en détail tous les meubles, objets, ustensiles de cuisine, vaisselle, argenterie, outils, voitures, linge, vêtements, livres, papiers et archives, grains et vin, animaux, bois coupé et sur pied, etc.

Chaque article est numéroté et évalué par François VAILLANT, "marchand fripier demeurant audit Semur, lequel survenu en personne, a promis par serment [...] de faire ladite prisée en honneur et conscience".

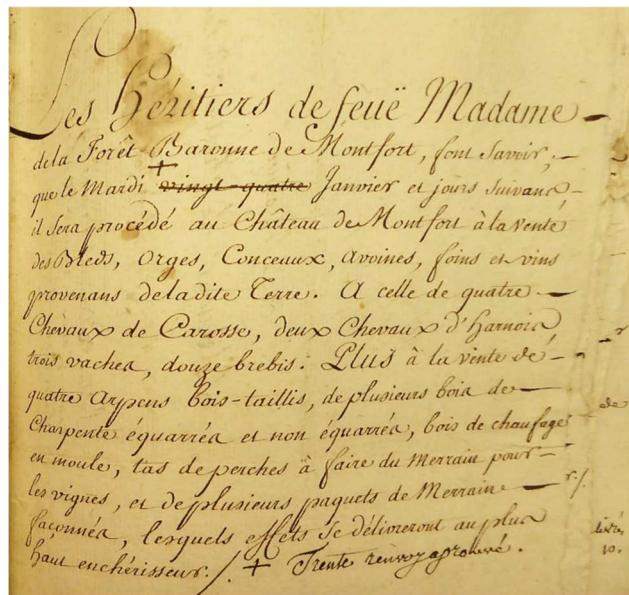
Il est accompagné de Claude POTIER notaire à Semur, qui enregistre l'acte, de Charles François MAILLARD scelleur en la Chancellerie de Semur, fondé de procuration Jean François CHOMEL, tuteur de ses enfants et de Jean DROUART, bourgeois de Paris, curateur à la substitution des enfants CHOMEL à naître.

Comme le recommande BUFFON, l'inventaire est interrompu les 30 et 31 janvier pour la mise en vente des animaux et produits périssables, "pour prévenir et éviter la consommation

<sup>3</sup> Correspondance de Buffon, édition électronique, Lettre L209.

occasionnée par les chevaux, ane, vaches et bêtes à laine, qui sont au château dudit Montfort, ainsi que le déperissement et le déchet des grains, vins, fourages, bois et autres denrées".

Des annonces sont faites "à son de caisse" à la sortie de la messe et des affiches apposées à Semur-en-Auxois, Moutiers-Saint-Jean, Montigny-Montfort, Villaines-les-Prévôtes, Crépand, Viserny, Montbard, Epoisses et Millery.



"Les héritiers de feuë Madame de la FOREST, baronne de Montfort, font savoir que le [lundi] trente janvier et jours suivans, il sera procédé au château de Montfort à la vente des bleds, orges, conceaux, avoines, foins et vins provenans de la dite Terre. A celle de quatre Chevaux de Carosse, deux Chevaux d'harnois, trois vaches, douze brebis. Plus à la vente de quatre arpens bois-taillis, de plusieurs bois de Charpente équarriée et non équarriée, bois de chauffage en moule, tas de poches à faire du Merrain pour les vignes, et de plusieurs paquets de Merrain façonnée, lesquels effets se délivreront au plus haut echerisseur. / Trente reuys gracieus."

L'inventaire se poursuit ensuite chaque jour jusqu'à huit heures du soir dans une vingtaine de chambres, y compris celles des domestiques, du portier, du cocher. On dénombre 13 cheminées, 25 tables, 4 buffets, 1 dressoir, 1 pétrissoire, 9 commodes, 3 bureaux, 3 encoignures, 32 lits, 7 tables de nuit, 2 chaises de nuit, 6 armoires, 27 fauteuils dont 1 roulant, 1 bergère, 1 grand canapé, 2 sofas, 28 chaises, 2 tabourets, 6 bancs, 2 prie-Dieu, 12 coffres, 1 berline, 1 chaise à porteur, 2 chaises à deux roues, 1 char à quatre roues, 1 grande voiture à deux roues, etc.

Quelques désaccords surgissent entre le Président de RUFFEY et les représentants de la famille CHOMEL<sup>4</sup>, notamment au cours de la visite des caves.

Charles François MAILLARD et Jean DROUART sont opposés à l'estimation des cuves et des pressoirs<sup>5</sup>, qu'ils prétendent devoir être considérés comme immeubles, Gilles Germain de RUFFEY estimant le contraire.

**"Dans la cave qui joint le pressoir**<sup>6</sup>, se sont trouvés sept poinçons<sup>7</sup> de vin de Villaine de 1772, dont une est entamée et sert à la consommation du château.

*Déclarant les parties qu'il y avait encore un huitième poinçon plein et une feuillette à moitié pleine, qui ont été employés tant à remplir les autres pièces qu'à la consommation du château.*

**Dans un petit caverot joignant**<sup>8</sup>, deux feuillettes d'eau de vie pleines et une autre où il y a encore dix pintes.

<sup>4</sup> La "brouille" entre Marie Thérèse FEILLET et son gendre provenait, entre autres choses, des avantages que la baronne réservait à ses petits-enfants CHOMEL, orphelins de mère.

<sup>5</sup> La cave des pressoirs est la cave G2, au nord du château.

<sup>6</sup> Il s'agit de la cave E2, appelée "la cave du diable" lors de la vente aux enchères.

<sup>7</sup> Poinçon : équivalent de la feuillette (114 litres).

<sup>8</sup> Petite cave F2.

*Dans un autre caverot où est une espèce de puits, il ne s'est rien trouvé.*

*Dans la grande cave* <sup>9</sup>: *Quatre poinçons de vin de Villenne de 1773 à la tête du troisième rang à gauche en entrant, dix huits poinçons de vin de Villenne de la dernière récolte [1774], formant le rang qui est du côté de la terrasse et au commencement de la rangée du fond du même côté, quatorze poinçons de vin dudit Villenne de la même récolte, dont trois au fond de la cave et le reste dans la rangée du côté de la cour, seize poinçons de vin dudit Villenne de la même récolte de la troisième cuvée, formant tout le second rang à gauche en entrant, neuf poinçon dont un en vuidange pour les domestiques, le tout de vin partie Villenne et partie Montfort de la dernière récolte, formant le troisième rang en entrant à gauche".*

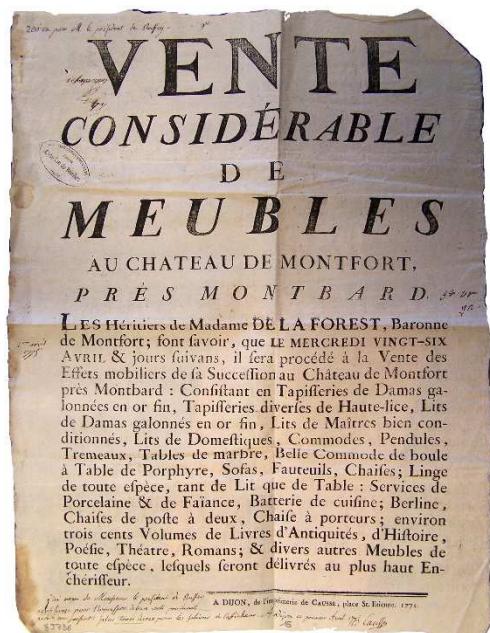
Ce qui fait un total de 68 feuillettes de vin, soit 7752 litres, dont 6498 litres pour la récolte de 1774, essentiellement du vin de Villaines.



L'eau-de-vie (228 litres) pouvait être consommée, mais elle pouvait être destinée au fonctionnement d'un réchaud à alcool. On trouve en effet dans l'inventaire de l'argenterie de l'office : *"Un réchaud à l'esprit de vin en argent aché"*, c'est-à-dire plaqué argent (exemple ci-contre).

Notons aussi que dans la petite cave *"où est une espèce de puits"*<sup>10</sup>, le notaire ne reconnaît pas les latrines médiévales, qui avaient été supprimées par la princesse Amélie au 17<sup>e</sup> siècle.

Au 18<sup>e</sup> siècle, les "garde-robés" ne sont équipées que de chaises percées que l'on retrouve dans l'inventaire : *"chaise de nuit"*, *"chaise percée avec son vase de fayance"*, *"chaise percée avec son vase de terre"*, et aussi, dans les chambres : *"table de nuit avec son pot de chambre de fayance"*.



**La grande vente aux enchères** (même cote aux A.D.) **a lieu entre le 26 avril et le 8 mai 1775.**

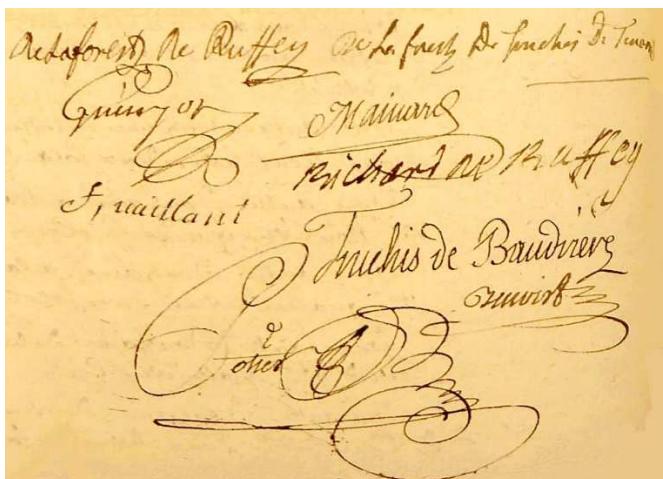
Le président Gilles Germain RICHARD de RUFFEY a passé commande à l'imprimerie CAUSSE à Dijon, de 200 exemplaires d'un "proclamat"<sup>11</sup>, qui est affiché dans les mêmes lieux que pour la vente de janvier, mais aussi à Dijon, Avallon, Tonnerre et Noyers.

Cet exemplaire porte la mention manuscrite du reçu du paiement : *"J'ai reçu de Monsieur le président de RUFFEY neuf livres pour l'impression de deux cents proclamats pareils au présent, plus trois livres pour le salaire de l'afficheur. A Dijon ce premier avril 1775. CAUSSE."*

<sup>9</sup> Salle K2 "aux six piliers".

<sup>10</sup> Niveau F2 de la tour des latrines.

<sup>11</sup> Archives départementales de l'Aube : 8 J 736



Les intervenants cités dans l'inventaire sont présents avec en plus les membres de la famille ou leurs représentants.

Chaque soir, chacun signe le procès-verbal :

de la FOREST de RUFFEY (Anne Claude fille de la baronne),

de la FOREST de TRUCHIS de TENARRE (Catherine Françoise, fille de la baronne),

GUENYOT (Jean, qui est l'exécuteur testamentaire de la baronne),

RICHARD de RUFFEY (Gilles Germain, gendre de la baronne),

MAILLARD (Charles Françoise, procureur de Jean François CHOMEL, aussi gendre),

F. VAILLANT (François, "crieur" de la vente),

TRUCHIS de BAUDRIÈRE (Gabriel, fils de Catherine Françoise de la FOREST),

BENOIST (Jean Baptiste, lieutenant du comté de Buffon, au nom de Jean DROUART, représente les enfants CHOMEL à naître),

POTIER (Claude, notaire à Semur-en-Auxois).

La vente concerne aussi le contenu d'une maison à Montfort, dite "la maison de pierre" ainsi que d'une autre maison et d'une grange situées à Villaines-les-Prévôtes.

Parmi les acheteurs, on trouve : les membres de la famille, Monsieur de POMBLIN, Monsieur GUIOT DESCRAIS, Madame la marquise de la MAGDELEINE, Madame la comtesse de GUITTEAU, Madame GUENYOT, le sieur docteur LESTRE conseiller au grenier à sel de Semur, le sieur BENOIST, la fille MICHELLE, la femme POILLEVÉ fripière à Semur, les sieurs GENTIL et JOLYBOIS de Dijon, le sieur CARRÉ fripier à Dijon, le sieur BOUSSARD fermier d'Athie, la veuve LECOEUR, la femme GUILLEMINOT, la femme du sieur GONTEY boulanger à Montbard, Jean le FAIVRE, le sieur FOURNIER, le sieur LIGERET de Chevigny, François RAVIER laboureur à Montfort, Michel chasseur de Monsieur le vicomte de la RIVIÈRE, les sœurs Ursulines de Montbard, les curés de Nogent, de Bierre-lès-Semur, de Châtel-Gérard et de Torey, l'abbé BIENAIMÉ, etc.

Les legs prévus dans le testament de la baronne sont respectés :

Les sept chiens, "cinq courants et deux couchants" sont remis à Jean FEBVRE dit "l'Eveillé".

Thérèse LADRÉE<sup>12</sup> reçoit "un petit lit, qui se trouve dans la chambre basse, garny de sa couchette, paillasse, matelas, lit et traversin de plume, deux couvertures de laine, un couvrepied d'indienne avec un vieux rideau de Damas de Caux attaché à la muraille avec un clou".

Les "habits et hardes" personnels de la baronne et l'argenterie du château font l'objet de trois lots qui sont tirés au sort entre les héritiers.

Conformément à la coutume, les vêtements portés par la baronne au moment de son décès sont remis à l'ensevelisseuse : "Un mantelet de nuit de satin gris rayé, doublés de taffetas vert et un corset de soye mordorée".

<sup>12</sup> Thérèse LADRÉE est la filleule de la baronne.

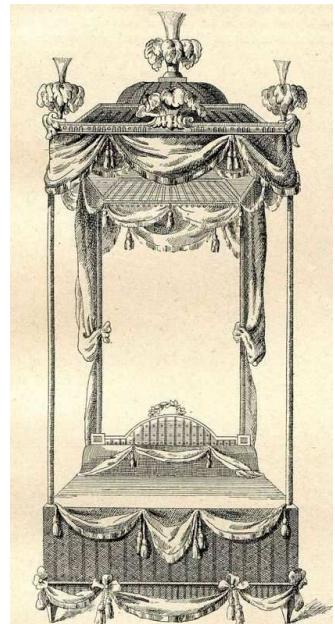
### Quelques éléments de ce long document d'inventaire :

Les lits y occupent une place importante ; plus de 30 sont décrits en détail, des bois de lit jusqu'aux "ciels" en passant par les châlits, les sommiers de crin, paillasses, matelas de laine (2 par lits), lit de plumes<sup>13</sup>, traversins, couvertures (aussi 2 par lits, parfois 3), courtepointes et couvre-pieds, dossiers, ciels, rideaux, pentes<sup>14</sup>, bonnes grâces<sup>15</sup>, lambrequins et soubassements.

Les tissus qui composent les "lits de maître" sont parfois précieux, de soie brodée ou festonnée d'or. La couleur et l'état de conservation sont méticuleusement répertoriés.

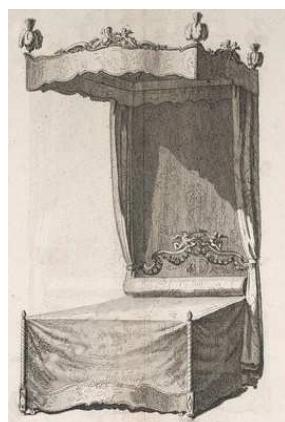
Le lit à l'impériale est le plus prestigieux. C'est un lit à colonnes surmonté d'un dôme garni de festons et de panaches.

On le trouve dans la chambre de la baronne ; elle y est décédée. Dans son testament du 20 octobre 1771, Marie Thérèse FEILLET demande que "lors de son décès on la laisse quarante heures dans son lit avant de l'ensevelir." La grande peur est alors d'être enterré vivant.

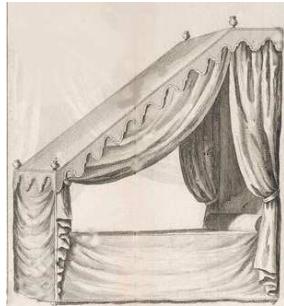


Le lit à baldaquin (ou à dais) est plus simple, avec quatre colonnes (ou quenouilles) qui soutiennent un ciel de lit plat. C'est le lit le plus courant dans les chambres de domestiques. Des rideaux se referment de chaque côté et au pied du lit.

Le lit à la duchesse n'a pas de colonne. Le dossier est fixé au mur et le ciel, suspendu au plafond, est décoré de lambrequins.



Le lit à tombeau possède un ciel disposé en pente de la tête vers le pied. Un tel lit se trouve aussi dans la chambre de la baronne. C'est sans doute dans ce lit que dormait sa femme de chambre.



On trouve aussi quelques lits beaucoup plus rustiques : lits de camp, mauvaises couchettes de bois ou tendues de sangles et garnies d'une paillasse, voire simples planches posées sur des tréteaux.

Plus de 150 draps sont inventoriés dans le château. Ils ne sont pas changés souvent et sont lavés une fois par an, le jour où l'on "coule la bue". Dans l'inventaire de la cave des pressoirs, on trouve "*trois cuviers à lessive, un grand, un moyen et un petit*".

<sup>13</sup> Sorte de couette remplie de plumes d'oie le plus souvent, placé sur le matelas. On dormait sur le lit de plume.

<sup>14</sup> Pente de lit : bandeau de tissus qui fait le tour du ciel de lit.

<sup>15</sup> Bonnes grâces : demi-rideaux d'un lit qui sont de chaque côté du chevet.



Un jeton en os, gravé d'un cœur, a été trouvé en 2017 dans le cul-de-basse-fosse de la tour de l'est.

On lit dans l'inventaire du salon d'assemblée : "*Ouverture faite de ladite commode, s'est trouvé dans le tiroir du bas trois boîtes à quadrille*"

Le quadrille est un jeu de carte qui se pratique à quatre. Il nécessite un jeu de 40 cartes, extraites d'un jeu classique de 52 dont on a supprimé les Huit, les Neuf et les Dix. Il faut également 160 jetons répartis dans les quatre couleurs.



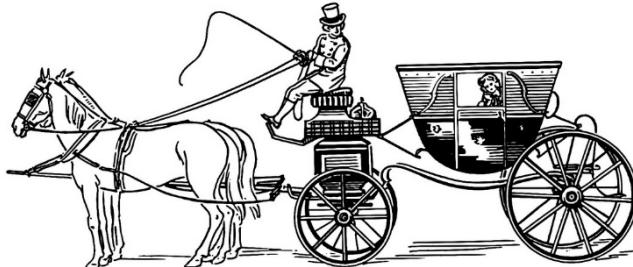
Inventaire de l'argenterie de l'office : "*Une mouchette et porte mouchette pesant, l'acier déduit, un marc, six once, deux gros*". [environ 436 g].

Cet instrument a la forme d'une paire de ciseaux et sert à "moucher" (couper) la partie déjà brûlée de la mèche d'une chandelle. Cela en améliore l'éclairage et évite qu'elle ne fume. Un petit réceptacle recueille le morceau de mèche.

*"Sous la remise une breline [berline] en gondole doublée de velours d'utrech jaune [Utrecht] et de ses trois glaces."*

La berline, véhicule hippomobile, suspendu, fermé, à quatre places, est apparue à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Plus légère, plus maniable et plus confortable que le carrosse, elle possède une glace sur le devant et une à chaque portière.

Le velours d'Utrecht est un tissu d'ameublement, dont la qualité fit la renommée des Huguenots, qui ont quitté la France pour s'installer aux Pays-Bas après la révocation de l'Edit de Nantes.



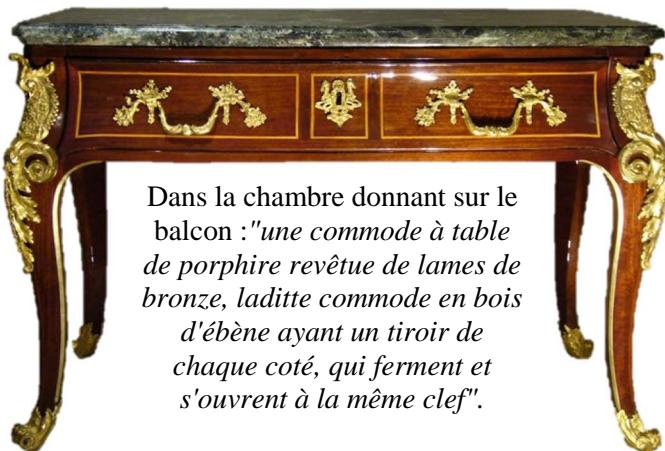
Inventaire des habits, linges et hardes servants à la personne de ladite Dame de la FOREST: "*Un fichu, une miramionne et un fichu garny de dentelle, le tout en noir*".

La miramionne est une sorte de fichu, de coiffe noire, telle qu'en portait Madame de MIRAMION (1629-1696).



Inventaire du linge : "*Douze douzaines de serviettes ouvrées, ouvrage de Venise [...]. Douze napes ouvrage de Venise*".

Ci-contre : exemple de broderie en "jours de Venise".



Dans la chambre donnant sur le balcon : "une commode à table de porphire revêtue de lames de bronze, laditte commode en bois d'ébène ayant un tiroir de chaque coté, qui ferment et s'ouvrent à la même clef".

Il s'agit sans doute de la table évoquée par BUFFON et décrite dans l'affiche. Ressemblait-elle à cette commode en console d'André Charles BOULLE du début de la Régence ?

Estimée 100 livres par François VAILLANT, elle est acquise lors de la vente pour 260 livres par les deux filles de la baronne : Madame de RUFFEY et Madame de TENARRE.



Dans la liste de près de 200 livres, on trouve dans la commode du vestibule de la chapelle :

"Le Théâtre du Monde ou Nouvel Atlas par Jean et Guillaume BLAEU, cinq volumes grand infolio, Amsterdam 1601".

"Ornements Inventés par Bérain<sup>16</sup>, grand infolio".

Ci-contre : une des planches gravées de Bérain représentant un modèle d'architecture employé comme décor sur certains des meubles de BOULLE.



L'inventaire cite à quatre reprise "une grimace". Accessoire de bureau, c'est une boîte contenant des pains pour cacheter les lettres ou assembler des documents. Le dessus sert de pelote à épingle.

Une des grimaces, trouvée "dans une espèce de bureau fort ancien" de la chambre de la baronne, contient une croix de chevalier de Saint Louis. Certainement celle du baron Frédéric de la FOREST.



Dans la chambre de la baronne : "Un petit rocher en carton avec son verre".

Sur une encoignure de la salle aux armes : "Un rocher à cadre doré et verre fermant à deux battants".

Il s'agit vraisemblablement de "dioramas" représentant des scènes religieuses (crèche, paradis, etc.) ou profanes (métiers de Paris). En carton décoré de coquillages et de personnages en "verre filé", ils étaient fabriqués dès le 16<sup>e</sup> siècle par les verriers de Nevers.

<sup>16</sup> Jean Bérain (1640-1711) : peintre, dessinateur, graveur et décorateur de théâtre à la cour de Louis XIV.

Le prix total de ce qui a été vendu s'est  
trouvé monté à la somme de seize mille  
quatre cent, Dix-huit francs dont partie a été payée  
d'abord aux frères Georges qui se chargeaient de  
l'entretien et l'assainissement du cimetière et de  
compter du tout aux frères de la d.  
de la fonte.

Le produit total de la vente aux enchères s'élève à un peu plus de 16000 livres.

L'inventaire des archives répertorie 148 documents, la plupart constituée de plusieurs actes et pièces annexes.

On y trouve des actes concernant la famille (contrats de mariage, successions, ventes, échanges, etc.), mais surtout des contrats de rentes créées par les Etats Généraux de Bourgogne, les "aydes et gabelles", le clergé de France, etc. L'ensemble de ces contrats rapporte très approximativement 9000 livres par an, pour un capital de 260 000 livres.

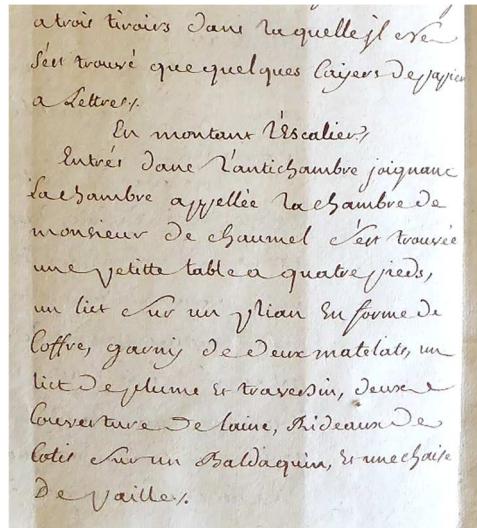
Le <sup>1</sup> Mevr original d'un acte passé le 28. Jan  
No. 20 le Neuf Juin mil six cent Quarante  
deux, contenant obligation en proffit de la D. de  
Longford par Charlotte Durban veuve Marie  
Mme du Moal de Brucavault, de la somme  
de cent quarante livres deux sols et le tiers au  
que quatorze livres deux sols et vingt trois sols  
auedant lez. obligation en que laquelle l'anvers  
manuscrit d'amodiations page 63. 8<sup>o</sup> lez. acte  
Tut. m. - - - - - Quarante Op.

Il faut ajouter à cela une multitude de petits contrats de rentes sur les habitants de la seigneurie : baux sur les terres ou les prés, les pressoirs, moulins ou fours banaux. Ces rentes sont versées en partie en espèces, mais aussi en nature : grains (froment, orge ou avoine), poulets ou chapons, beurre ou noix, mais aussi sous forme de corvées, charrois des vendanges par exemple.

Ci-dessus : citation d'un acte de 1752 reçu par Jean EDON, notaire authentique<sup>17</sup> de la baronnie de Montfort depuis 1730 et concernant une obligation contractée par Charlotte BRIBAN veuve de Louis RASSE, meunier du moulin de Boucavault.

Tous ces revenus viennent s'ajouter aux nombreux droits seigneuriaux déjà évoqués dans notre bulletin n° 21 pages 28 et 29.

<sup>17</sup> Titre donné aux notaires seigneuriaux pour les distinguer des notaires royaux.

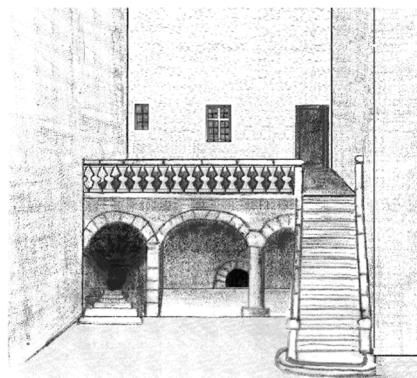


Dans l'acte de la pose des scellés, on trouve quelques précisions sur la disposition des pièces : "de là étant passé dans ladite chambre ...", "ladite chambre servant d'antichambre à ...", "dans un cabinet joignant", etc.

L'orientation des fenêtres est aussi un indice : "ayant son aspect sur le grand chemin" ou "ayant vue sur la cour". L'étage est aussi précisé : "de là étant monté un étage".

Mais il y a des différences de niveaux entre les divers bâtiments du château et le grand escalier créé par la princesse Amélie près du puits devait desservir des demi-paliers. Il n'est donc pas facile de redistribuer les pièces, surtout dans les niveaux supérieurs.

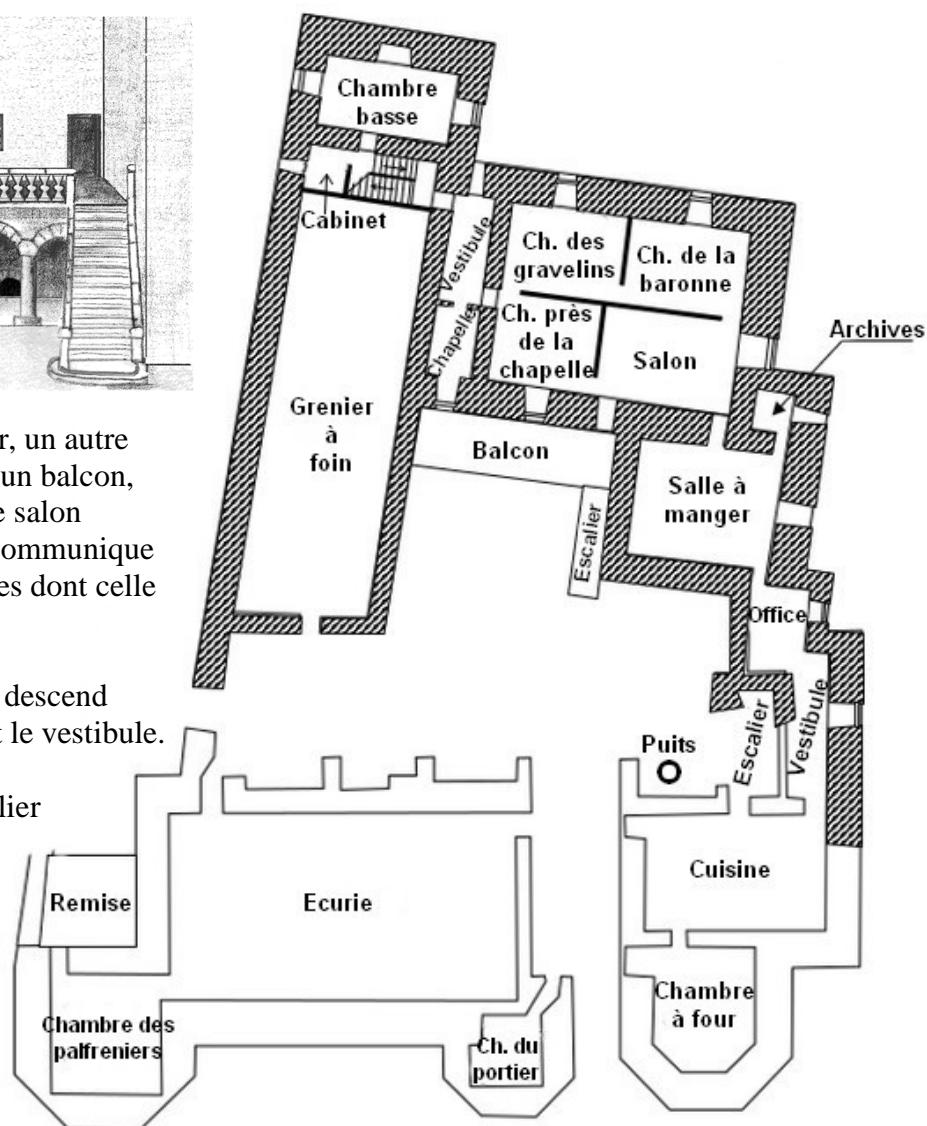
Le "rez-de-chaussée", situé immédiatement sur les caves, est donc le plus facile à imaginer. Le grand escalier situé près du puits dessert tous les étages.



Au fond de la cour, un autre escalier conduit à un balcon, sur lequel ouvre le salon d'assemblée, qui communique avec trois chambres dont celle de la baronne.

L'accès aux caves descend sous la chapelle et le vestibule.

Un troisième escalier dessert sans doute les pièces situées dans la tour du nord : chambre basse, chambre jaune et grenier des noix.



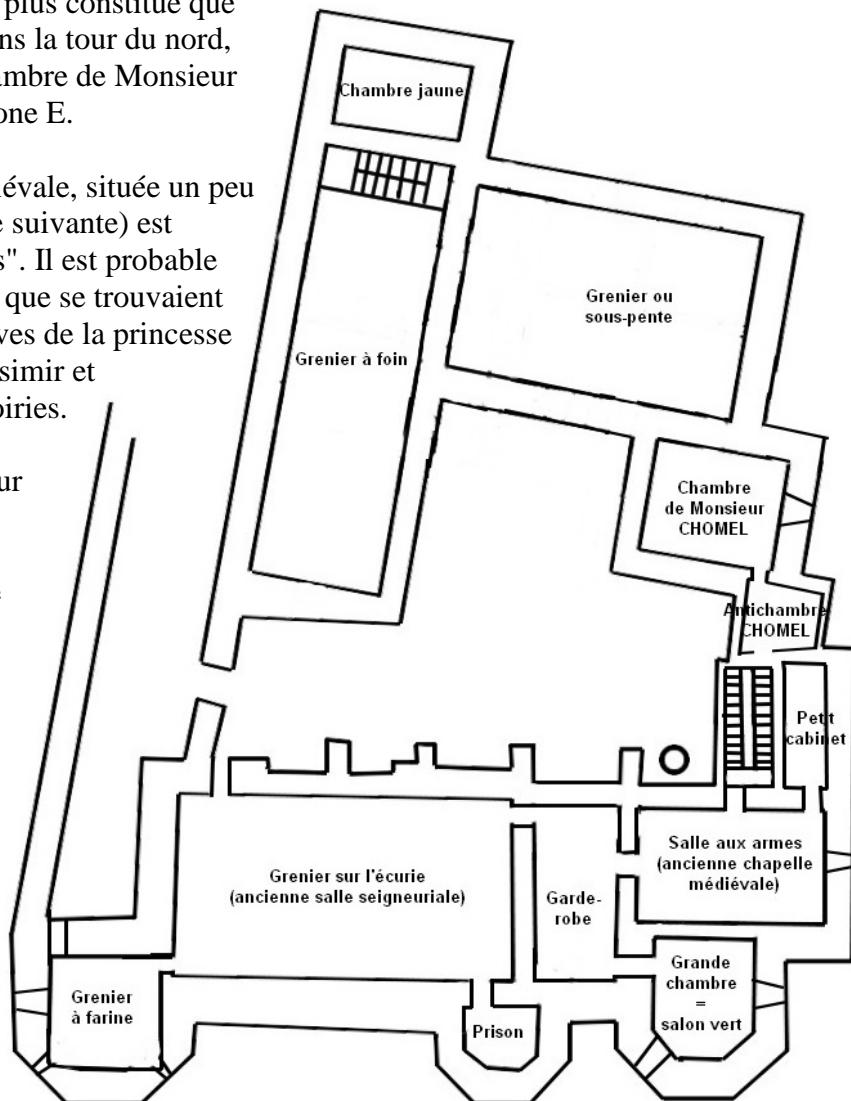
Le niveau supérieur n'est plus constitué que de la "chambre jaune" dans la tour du nord, de l'antichambre et la chambre de Monsieur de CHOMEL<sup>18</sup> dans la zone E.

L'ancienne chapelle médiévale, située un peu plus bas (voir coupe page suivante) est nommée "salle aux armes". Il est probable que c'est dans cette pièce que se trouvaient les pierres commémoratives de la princesse Amélie et de Frédéric Casimir et surmontées de leurs armoiries.

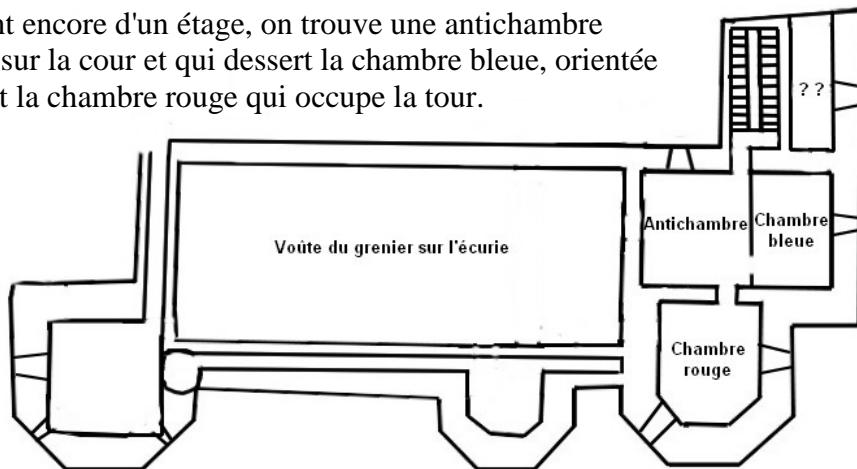
Le premier étage de la tour de l'est, le salon vert, est accessible par l'ancienne salle médiévale, dont une partie est transformée en garde-robe.

"L'espèce de cabinet appelé prison" semble correspondre au premier étage de la tour centrale.

Le premier étage de la tour de l'ouest est devenu le grenier à farine.



En montant encore d'un étage, on trouve une antichambre qui donne sur la cour et qui dessert la chambre bleue, orientée vers l'est et la chambre rouge qui occupe la tour.



Concernant le dernier étage, la distribution des chambres de domestiques est plus délicate.

<sup>18</sup> Jean François CHOMEL (1726 – 1786) marié à Marie Anne de la FOREST seconde fille du baron de la FOREST et de Marie Thérèse FEILLET.

L'ensemble de ces informations permet de visualiser un peu mieux l'organisation des salles du château, tel qu'il se trouvait en 1775.

Depuis le 17<sup>e</sup> siècle déjà, les aménagements sont faits dans les bâtiments nord et est, mieux orientés. Les salles médiévales ne sont plus utilisées pour l'habitat mais pour un usage agricole (caves ou greniers).

